Le Mot du Maire

L'année 2022 avait mal commencé avec une nouvelle vague de Covid-19, qui nous a contraint d'annuler pour la seconde année consécutive la cérémonie des vœux.
Pour cette année, à l'heure où j'écris ces lignes, celle-ci est programmée pour le 14 janvier 2023 (18H00). J'espère que l'évolution du contexte sanitaire, qui connait actuellement un rebond important, nous permettra de la maintenir et reprendre ainsi nos habitudes à l'occasion de la nouvelle année.

Car fait inhabituel, c'est finalement le 3 juillet que nous avons pu nous retrouver, enfin, pour une cérémonie atypique, en pleine période de canicule. Cette cérémonie a commencé par un moment fort, puisqu'à l'occasion du 40ème anniversaire de la salle des fêtes, nous avons dévoilé la plaque qui officialisa la nouvelle dénomination de la salle, en hommage à celui qui fut à l'origine et acteur de sa construction, à savoir « salle Camille BARBIER » en présence de ses enfants, une partie de ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Nous avons eu le plaisir de souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants des années 2020 et 2021, puisque nous n'avions pas pu le faire l'année dernière également.

Puis, Gabriel GRIVOLLA, ancien adjoint que je félicite pour son travail et son engagement, et votre serviteur, se sont vu remettre la médaille de vermeil d'honneur régionale, départementale et communale pour 30 années de mandat au service de la collectivité.

Enfin, une peinture représentant la mairie a été offerte à la commune par Jean-Luc RABATEL, artiste local, que je remercie vivement pour ce geste.
Une matinée chargée et pleine d'émotions qui s'est terminée autour du verre de l'amitié, dont la fraicheur a été bien appréciée …

Je vous annonçais l'année dernière dans ce même bulletin, qu'après la crise sanitaire, une crise économique et sociale allait très certainement s'installer. Ce fut malheureusement le cas, précipitée par un conflit aux portes de nos frontières, aussi absurde qu'atroce pour les populations concernées. Comment en 2022, peut-on parler d'avenir avec des procédés et des comportements inhumains issus du passé ?

Même si nous ne pouvons pas tout mettre sur le dos de la guerre en Ukraine (mais certains ne s'en privent pas), il est sûr que la société internationale reposant sur des équilibres financiers et de marchés, ô combien fragiles dont on était loin de se douter, il n'y a encore que quelques mois, s'en voit totalement chamboulée et désorientée ! De nouvelles bases devront voir le jour, s'appuyant sur des nations moins interdépendantes entre elles, donc beaucoup plus autonomes. Sans aller vers le protectionnisme qui tuerait le commerce international dont nous avons malgré tout besoin, nous devons produire français, fabriquer français, acheter français voire européens si nous ne pouvons pas faire autrement.
Un nouvel équilibre mondial doit être trouvé le plus rapidement possible mais cela sera bien difficile tant que certains dirigeants n'auront que leur ambition personnelle comme objectif …

Cela se traduit au quotidien pour les citoyens que nous sommes par l'envolée des prix, notamment ceux des énergies ou la pénurie de plusieurs produits et matériaux. Les collectivités n'échappent pas à la règle et sont également impactées de plein fouet. Certains coûts se répercuteront inévitablement sur les utilisateurs des services publics comme l'eau, l'assainissement où les déchets. Mais si nous ne voulons pas baisser les services à la population, voire en supprimer, il ne peut être envisagé que la baisse des dépenses, notamment celles liées à la consommation d'énergie. Au niveau de la commune, beaucoup de travaux d'isolation ou d'amélioration des bâtiments ont été entrepris depuis 2014, laissant peu de pistes de ce côté. Restait l'éclairage public.
Aussi, le Conseil municipal dans sa séance du 8 novembre a décidé de procéder à l'extinction totale de 23H à 5H sur toute la commune, à l'exception du centre bourg (du rond-point au stade). Cela sera mis en œuvre très prochainement par l'entreprise Eiffage Energie. S'agissant des illuminations de fin d'année, celles-ci seront réduites de 50% par rapport à l'année précédente (applicable depuis le 8 décembre). Par ailleurs, au cours de l'année 2023, tous les luminaires non encore équipés passeront à un éclairage LED. L'économie est estimée à 85% avec un retour sur investissement sur 10 ans (base tarif 2022).

Une nouvelle régulation, plus précise, a été installée sur la chaudière des vestiaires et salle Mont-Blanc et programmée au plus proche de la réalité d'utilisation des locaux, afin de limiter la consommation de gaz. Conformément aux directives du gouvernement, la température du chauffage du groupe scolaire a été réglée à 19° et celle de la salle Camille BARBIER à 16° (hors location).

La recherche d'économie s'applique dans tous les domaines, y compris dans la collecte des déchets. C'est ainsi que dès le 1er janvier 2023, les consignes de tri vont évoluées et tous les emballages, sans exception, devront aller dans le bac jaune. Dans cette perspective, les collectes des ordures ménagères auront lieu toutes les deux semaines. Le jour de collecte sera identique pour les bacs verts et les bacs jaunes, soit le mercredi après-midi, dès le 1er janvier également. Des ambassadeurs du SYCLUM passeront dans les foyers passageois au cours de la 1ère quinzaine de janvier pour expliquer les changements.

Concernant les différents projets, les retards se sont accumulés au cours de l'année. Ainsi, la vidéoprotection sera installée courant janvier et devrait être opérationnelle dès le mois de février (retard dû aux délais de délivrance des autorisations). Je tiens à remercier les services de Gendarmerie pour leur présence régulière sur la commune afin de contenir, à défaut de réduire, les actes de malveillance et les trafics en tout genre, mais également pour effectuer des contrôles routiers.
Les travaux de réfection de la toiture et de traitement des eaux pluviales de l'église devraient démarrer au cours du 1er trimestre 2023, pour une durée de 3 mois environ (retard dû au bouclage du financement).
La construction du nouveau bâtiment périscolaire devrait durer 12 mois environ. Des recherches d'économies ont été demandées à l'architecte afin de contenir les coûts du projet à un niveau acceptable pour les finances de la commune, occasionnant des retards dans le dépôt du permis de construire.
Par contre, compte tenu du contexte actuel sur la fourniture et l'évolution des coûts des granulés de bois, nous avons volontairement levé le pied sur le projet de chaufferie centrale biomasse. Nous attendrons un contexte plus favorable pour relancer le dossier.

Côté école communale, après 18 années passées auprès de nos enfants dont 10 en assurant également la direction de l'école, Mme FRESSE-TRANCHARD a été nommée sur un poste identique, dans une école plus proche de son domicile. Je la remercie pour le travail accompli durant toutes ces années. C'est Mme DIEUDONNE qui la remplace dans la fonction de directrice. Mme MONTCHATRE est arrivée en tant que nouvelle enseignante de la classe CE1-CE2. Nous avons eu le plaisir, également d'accueillir dernièrement Arlette DOUBLE, chargée de renforcer l'équipe des services périscolaires.
Je leur souhaite pleine réussite dans leur fonction respective.

Nous avons eu l'honneur cette année de fêter le 100ème anniversaire de notre doyen, Louis BERGER. Né en 1922 dans la commune où il a toujours vécu, il a été très présent dans les différentes associations sportives, souvent à l'origine de leur création. Pour marquer le fait qu'il est le 1er centenaire de la commune, une plaque a été installée sur le local boule au centre du village, désormais dénommé « Espace Louis BERGER ». Il reste encore très actif comme bouliste et joueur de cartes. Nous lui souhaitons de profiter le plus longtemps possible de son statut de centenaire.

Notre commerce multiservices devrait connaitre un changement de propriétaire en 2023, puisque les gérants actuels ont fait part d'un prochain départ à la retraite. La commune s'est rapprochée du service économie – commerce de proximité de la Communauté de communes afin de travailler sur de nouveaux services potentiels et de créer une nouvelle dynamique du centre village. Une réflexion est également lancée pour développer le marché du vendredi matin.

Côté Communauté de communes des Vals du Dauphiné, une page va se tourner en début d'année suite à la démission de la présidente. Là aussi, un nouvel exécutif devra créer les conditions d'une nouvelle dynamique pour l'ensemble du territoire des Vals du Dauphiné.

En attendant, je formule pour cette nouvelle année, des vœux de confiance, espoir, respect, santé et surtout de paix dans le monde. Je n'oublie pas toutes les personnes ou familles qui sont dans la difficulté, dans la peine ou dans la souffrance aujourd'hui.

Je vous adresse, chers concitoyens, mes vœux les meilleurs pour 2023 et n'oublions pas le respect des gestes barrières, qui restent le meilleur rempart contre les virus …

Le Maire,
Laurent MICHEL

Sommaire

La vie de nos associations – Illiwap - Le Badminton Club Passageois	**P. 4**
Le Club des Edelweiss - Les Cavaliers d'Indica	**P. 5**
Comité des Fêtes	**P. 6**
ACCA	**P. 7**
Union Sportive Cassolards et Passageois – USCP	**P. 8**
Rando Amitié	**P. 9**
Football Vétérans	**P. 10**
Sport et Loisirs	**P. 11**
Sou des Ecoles	**P. 12**
Les Amis du château du Passage – Le Passage Classic Festival	**P. 14**
100 % VF	**P. 15**
L'Art et l'Amitié à Le Passage	**P. 16**
Les Foulées du Pas'sage	**P. 17**
K'aur à Cœur – FNACA/UMAC	**P. 18**
L'Eglise de Le Passage vous informe	**P. 19**
SSIAD des deux Vallées et ADMR	**P. 20**
Pages Pratiques	**P. 21**
Comment Obtenir	**P. 24**
Entreprises Locales	**P. 25**
Application Ma Sécurité - Nouveaux arrivants	**P. 26**
Nouveaux nés - Etat Civil	**P. 27**
Commission Communale d'Action Sociale	**P. 28**
Ecole Primaire	**P. 30**
Urbanisme	**P. 31**
Commission Embellissement Fleurissement Environnement Acquisitions - Budget	**P. 33**
Bâtiments communaux	**P. 35**
Voirie	**P. 40**
Syclum	**P. 42**
Le Passage, il y a 30 ans	**P. 44**

Directeur de publication : Laurent MICHEL, Maire de Le Passage.
Rédaction : Les membres de la Commission Information : Agnès CHAUT-SARRAZIN, Marie-Laure CHARVET, Pauline DUPERRAY, Nadège MERMILLOD-BLONDIN et Laurent MICHEL.
Tirage : 480 exemplaires - **Impression :** NumeriP - 38110 La Tour du Pin - **Dépôt légal :** 4ème trimestre 2022
Remerciements : La Commission remercie toutes les personnes qui ont participé à la rédaction des articles de ce bulletin ou fourni des photographies.

La Vie de nos Associations

Notre commune compte une nouvelle association « Le Passage Classic Festival » sous la présidence de Thierry de Saint Romain.
L'engagement associatif est bien présent sur notre commune.
Les associations bénéficiant de mise à disposition de locaux communaux et/ou d'aide financière de la part de la mairie, devront signer une convention et un engagement républicain. Démarche désormais devenue obligatoire pour chacune des bénéficiaires.

Je remercie pour leur engagement tous les dirigeants, les bénévoles, les participants et toutes les personnes qui favorisent la vie associative de notre commune ; les Passageois et les Passageoises qui participent aux manifestions de nos associations et ainsi contribuent à la réussite de celles-ci.

La salle Camille Barbier dispose d'un défibrillateur, d'une utilisation simplifiée, (suivre les indications données), il est à la fois adaptable aux adultes et aux enfants (2 positions distinctes).

Très belle année à tous et à toutes.
Agnès CHAUT-SARRAZIN
Responsable Commission Information

Avec l'application ILLIWAP, suivez l'actualité de LE PASSAGE en temps réel.
Evènements, réunions, manifestations, incidents, coupure d'eau ou électricité, travaux de voirie, alerte météo, consignes sanitaires… Recevez toutes les informations de la commune sur votre téléphone.
Le téléchargement est gratuit sans engagement. ILLIWAP est une application sans inscription (pas de mail, pas de n° de téléphone, ni coordonnée demandés).

Le Badminton Club Passageois

Nous avons créé cette association en octobre 2021, dans le but de pratiquer le badminton, dans notre commune.
Cette activité nécessite d'avoir un équipement et un local adéquat. La salle Camille BARBIER se prête bien au jeu. Le traçage des terrains est encore provisoire mais, en accord avec la mairie, il sera fait au cours de l'année 2023.
A ce jour, nous avons plus de 10 licenciés. Ce club est ouvert uniquement aux adultes.
Nous pouvons installer 2 terrains, ce qui limite le nombre de joueurs par session.
Nous jouons le lundi et/ou le jeudi soir de 20h à 22h.

Tout le monde est bienvenu, pour venir pratiquer le badminton dans un esprit sportif et non compétitif.

Nous vous souhaitons une belle année 2023.

Président : Antoine DUPERRAY
Secrétaire : Jérémy SYLVAIN
Trésorier : Stéphane GAUTHIER

Contact : bcpassageois@gmail.com

Le Club des Edelweiss

Tous les vendredis le Club Edelweiss permet aux « ainés » de se retrouver pour partager jeux et loisirs créatifs.
Les adhérents, au nombre de 27, apprécient ces moments de partage. Si vous le souhaitez, venez nous rejoindre.
Après un an d'existence, nous avons organisé notre premier Marché de Noël le 6 novembre, lequel a rassemblé une vingtaine d'exposants et accueilli de nombreux visiteurs.
Pour la seconde fois nous décorons le centre du village pour les fêtes de Noël avec des paquets cadeaux de toutes les couleurs.
Nous souhaitons à tous nos meilleurs vœux pour 2023.

Le Bureau :

Présidente : Marie-Thérèse CORNU 06.33.71.04.55
Trésorière : Jeannette VALLON 06.74.41.73.17
Secrétaire : Bernadette BLANC 06.13.59.10.14

Les Cavaliers d'Indica

Cette année, heureux de se retrouver, cavaliers et parents, nous nous sommes tous amusés lors de nos soirées raclette, karaoké, danse et lors de nos goûters festifs.
Le grand chamboulement des travaux d'agrandissement des écuries se finissant, nous serons bientôt prêts pour vous accueillir en 2023 lors de la fête du club en juin et la journée Portes ouvertes en septembre.

En juin 2022, la bonne humeur et le dynamisme de tous et toutes ont été très remarqués et récompensés au concours CSO déguisé de Chazey-sur-Ain où, pour la seconde année consécutive, les cavaliers d'Indica remportent la victoire du challenge de décoration des boxes.

Pour 2023, les membres de l'association ont à cœur de continuer sur cette voie et vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

N'hésitez pas à passer nous voir !

Le Bureau :

Présidente : Michèle TRAUCHESSEC
Vice-Président : Emmanuel VOISIN
Trésorière : Fabienne COSTE
Secrétaire : Valérie GONTARD

Mail : asso.indica@orange.fr

Comité des Fêtes

L'année 2021, s'est terminée le 12 décembre par le marché de Noël.
Malgré l'épidémie qui sévissait encore, le port du masque toujours en vigueur et le pass sanitaire obligatoire avec le contrôle à l'entrée, nous avons eu plus de 200 visiteurs qui ont pu déambuler parmi les stands, les enfants ont pu rencontrer le père Noël et faire un tour dans sa calèche.
Cette journée a été clôturée par le magnifique feu d'artifice, un rare moment de convivialité dans cette année si difficile.

Année 2022

Encore un début de saison très difficile, puisqu'encore marquée par la présence de l'épidémie.
Plusieurs spectacles n'ont pas pu avoir lieu : Les Bodins encore une fois reporté et Holiday on Ice, annulé.
Les spectacles qui ont été maintenus :

- La comédie musicale "je vais t'aimer", sur les succès de Michel Sardou a pu avoir lieu le 12 février. Il restait 7 places et nous avions 13 personnes extérieures au Passage.
- 26 mars : Serge Papagalli avec 160 spectateurs.
- 12 juin : Pique-nique dans le parc du Château avec jeux de Festijeux.
- 24 septembre : randonnée semi-nocturne avec 118 participants malgré une météo peu favorable, puisque les derniers participants sont arrivés sous l'orage.
- 16 octobre : repas de classes avec 42 participants.
- 19 novembre : les 40 ans du comité avec exposition de photos, feu d'artifice et repas animé par un chanteur.
- Les 3 et 4 décembre le week-end Parisien.

Pique-nique au château

Projets 2023

Le comité envisage les activités suivantes :

- 21 janvier : les Bodins à Lyon.
- 11 mars : théâtre d'impro par Impro38.
- 11 juin : journée pique-nique dans le parc du Château.
- 23 septembre : randonnée semi-nocturne.
- 13 octobre : assemblée générale.
- 15 octobre : repas des classes en 3 et 8.

Le comité espère que les activités proposées connaîtront un accueil positif auprès des Passageoises et des Passageois.

Il vous rappelle qu'il est à l'écoute des souhaits que tout un chacun veut bien vouloir émettre (Faites-lui part de vos idées).

Si vous voulez aider le comité dans les différents projets, c'est avec plaisir que celui-ci vous accueillera. Pour ce faire contacter par courriel le comité : cdf.lepassage38@gmail.com

Au cours de son assemblée générale qui s'est déroulée le 14 octobre, le bureau est composé comme suit :

Président : Serge BELLEBAULT
Vice-Président : Gaby BLANC
Secrétaires : Maryvonne POULET assistée d'Estelle REY
Trésorière : Christine MOREL – **Trésorière adjointe** : Danièle RONDEPIERRE

Contacts :

Maryvonne POULET : 04 74 88 10 45	Courriel : poulet.jean@orange.fr
Christine MOREL : 04 74 88 70 49	Courriel : christinemorel@free.fr
Serge BELLEBAULT : 04 74 88 15 94	Courriel : jj.bs2019@outlook.fr
Comité des fêtes :	Courriel : cdf.lepassage38@gmail.com

A.C.C.A

La saison de la chasse 2022/2023 est un succès pour l'ACCA de Le Passage.

La gestion de la nature et la sécurité sont la principale préoccupation de nos membres.
En effet, pour obtenir le permis de chasser, un examen préalable est organisé par les inspecteurs du permis de chasser de l'Office Française de la Biodiversité. Il se compose d'épreuves théorique et pratique.

L'OFB intervient également dans la gestion durable de la faune sauvage aux échelons national, régional et départemental. Dans un souci de gestion optimale et de préservation de la biodiversité, le nombre de spécimens prélevés sur un territoire donné est encadré par des quotas. C'est l'objet du plan de chasse et du schéma départemental de gestion cynégétique.
La gestion des chemins de terre, des sentiers ainsi que les espaces naturels sont l'activité principale des chasseurs lorsque la chasse est fermée.

Cette année, un nouveau bureau a vu le jour au sein de l'ACCA. Constitué de jeunes, ceci a permis de dynamiser l'association.

Le Bureau :

Président : BARBIER Florian
Vice-président : MAISONNAS Frédéric
Trésorier : BARBIER Thomas
Vice trésorier : MAISONNAS Killian
Secrétaire : BELLAT Tristan

Courriel : accalepassage@gmail.com

Nous vous attendons nombreux pour la vente des boudins le 15 janvier 2023 à la salle Camille BARBIER de Le Passage.

BELLAT Tristan

Union Sportive Cassolards Passageois - U.S.C.P.

L'USCP est un nom qui est maintenant connu depuis longtemps par les Cassolards et les Passageois.
Présent depuis 2006, le club de football regroupe une centaine de licenciés regroupés sur tous les niveaux, des U6 aux séniors.
Club familial, convivial et qui a pour vocation de faire participer tous ses membres, des débutants aux plus confirmés, l'USCP est le lien entre deux villages autrefois rivaux devenus amis.

Composé exclusivement de bénévoles, le club est présidé par Flavien Béchet assisté de Romain Viudez en qualité de vice-président. Dans le bureau on retrouve pêle-mêle Nathalie Hoang la secrétaire du club, Ghislain Breuil le trésorier, Emilien Béchet et Louis Granat les responsables buvette, Laura Youbi, Kim Hoang qui fait la liaison entre le comité des fêtes de Saint-Didier-de-la-Tour et le club et le petit nouveau Loic Grutter responsable des équipements.
De nombreux anciens ou moins anciens ont laissé la main comme Nadège Berger qui après de nombreuses années de bons et loyaux services laisse la correspondance à Jessica Houste ou bien encore André Béchet et Marcel Mermillod qui ont décidé de prendre un repos bien mérité.

Comme nous l'avons dit précédemment, le club USCP a été créé en 2006, né de la fusion de l'AS Le Passage avec le FC Cassolard. Mais le club de l'AS Le Passage a lui été fondé il y a 80 ans. A cette occasion, le président a remis un maillot hommage au fondateur, Louis Berger, pour les 80 ans de la création et pour fêter son 100ème anniversaire.

Au niveau du sportif, nous ne nous attarderons pas sur les résultats des petits qui sont là avant tout pour le plaisir de jouer et de s'améliorer.

Nous allons tout simplement remercier les encadrants qui ont été présents tout au long de l'année.

Pour les U6-U9, un grand merci à Alixan Michel et Bastien Caire et pour les U10-11, un grand merci à Denis Cécillon et Damien Houste.

En U13, U15 et U17, le club est en entente avec le FC2V (Virieu, Valondras) afin de permettre à tous nos joueurs de pouvoir s'exprimer sur le terrain sans soucis d'effectif.
En U13 la saison a été satisfaisante avec des résultats très positifs grâce à leur coach Denis Montet.
En U15, après un début d'année compliqué, les joueurs n'ont fait que s'améliorer pour finir par de belles victoires.
Enfin en U17, l'équipe a connu une saison historique sans défaite avec un beau titre de champion à la clef et un fanion accroché fièrement au stade.
Tous ces jeunes ont été récompensés par le district du prix du fair play Isère.
Pour les seniors, après des débuts canons pour les deux équipes, de nombreuses blessures et absences ont pénalisé les équipes qui ont terminé dans la douleur.

Un grand merci à Jean Pierre qui laisse sa place à Florian et Fabrice pour essayer de relancer la machine USCP.
Merci à Guste et Annie qui laissent leur place à la jeunesse après des années et des années au club.

La saison 2021/2022 a été une année réussie au niveau des manifestations !
Les calendriers, de retour dans nos villages, ont fait plaisir à beaucoup de personnes.

La fête de la bière a été un succès colossal avec 150 repas et un pic à 300 personnes venues déguster nos différents breuvages au houblon.
Enfin le concours de pétanque, qui s'est cette année déroulé sous le soleil, a vu une soixantaine de doublettes tâter du cochonnet à Saint-Didier-de-la-Tour.

Pour la saison prochaine, ces manifestations sont maintenues avec l'apparition d'une nouveauté :
Le Fest'oval de Le Passage. Une journée pub autour du tournoi des 6 nations en collaboration avec les associations Sport et Loisirs et le Sou des Ecoles, alors restez connectés pour plus d'informations.

Les dates à retenir en 2023 :

- 18 mars : Fest'oval de Le Passage.
- 1er avril : Fête de la bière à Saint-Didier-de-la-Tour.
- 8 juillet : Tournoi de pétanque à Saint-Didier-de-la-Tour.
- 26 novembre : Vente de calendrier à Saint-Didier-de-la-Tour et Le Passage.

Pour plus de renseignements, contacter Flavien BECHET au : 06 86 93 82 52

Rando Amitié Le Passage

L'année 2022 de Rando Amitié

Enfin une année qui a pu se passer dans le plaisir de pouvoir pratiquer une activité saine, sans la crainte de ce méchant virus (bien qu'il vienne encore en taquiner certains) !

Rando Amitié est vraiment en bonne santé avec une centaine d'adhérents répartis en trois groupes qui respectent les possibilités de chacun.
Les randonnées des lundis vont de 5 à 12 kilomètres avec plus ou moins de dénivelés et ont lieu dans les villages environnants. Les sorties raquettes se rajoutent de janvier à mars et cette année la neige avait revêtu nos proches montagnes cela a été un délice pour tous de partir en petits groupes à l'assaut des sommets enneigés.
De juin à septembre les jeudis rassemblent les amateurs de belles grimpes en montagne : Lans-en-Vercors, Bellecombe-en-Bauges, Saint-Alban-d'Hurtières, Saint-Gervais, Chamrousse etc... La saison s'est terminée mi-septembre autour d'un succulent repas à Seyssel. Il faut reconnaître que le temps était avec nous cet été et nous avons eu bien chaud.
Le barbecue annuel a eu lieu en août et a réuni une cinquantaine de convives. Et oui, nos marcheurs aiment aussi se retrouver pour bien manger !
Deux séjours ont été programmés. Le premier du 16 au 21 mai à l'Isle-sur-Sorgue dans le Vaucluse et le second à Les Estables en Haute-Loire à partir du 6 septembre. Tous deux ont remporté un vif succès.
Souhaitons que 2023 soit une heureuse année pour tous.

Le bureau :
Présidente : Madeleine LIGABUE - 06 89 29 22 88
Vice-Présidente : Michelle FRECHET
Trésorier : Marcel GENIN
Secrétaire : Marie-Christine SAGNAL

Association Sportive Le Passage
Football Vétérans

A.S.P VETERANS

Tout comme la saison dernière, L'A.S.P. vétérans compte une dizaine de joueurs dont l'âge varie entre 32 ans et 68 ans. Nous jouons en entente avec les vétérans de Sainte-Blandine. Les matchs se jouent en alternance sur les deux communes.

En vétérans, nous appliquons les règles habituelles du football mais tous les tacles sont interdits et les mi-temps durent 40 mn (au lieu de 45 mn en senior).

Les matchs se déroulent le vendredi soir à 21 H 15. Cette année, nous sommes neuf équipes dans la poule et la saison se terminera le trois ou le dix juin 2023 par le traditionnel tournoi final qui réunit toutes les équipes vétérans du Nord Isère qui participent au challenge.

Les résultats passent au second plan, c'est le plaisir de jouer qui prévaut en respectant nos valeurs (convivialité, esprit d'équipe et respect d'autrui). Nos confrontations se terminent toujours autour d'un verre et d'un repas ce qui nous permet de refaire le match, mais aussi de créer des liens et de souder l'équipe.

Mais surtout ce match du vendredi et sa troisième mi-temps, nous permettent de nous vider la tête des soucis de la semaine.
Nous remercions nos sponsors pour les maillots et les sweats.

Nos manifestations :

- 11 décembre 2022 : Boudins/Diots.
- 22 avril 2023 : Concours de boule lyonnaise.
- Courant juin 2023 : Assemblée générale (date à définir).
- 10 décembre 2023 : Boudins/Diots.

Le bruit des crampons dans le vestiaire, l'odeur de l'huile chauffante, les rituels de l'habillage, l'envie d'un sport d'équipe où le plaisir de jouer est primordial. Si tout cela vous manque, n'hésitez plus, il y a le vendredi soir !

Pas d'enjeu, que du jeu !!

Président : Denis VESSELLA
Président adjoint : Mathieu BARBIER (tél : 06 32 28 38 51- mail : ninemat@gmail.com)
Trésorier : Didier CASSON
Secrétaire – correspondant : Laurent VALLON
Secrétaire adjoint – correspondant : Patrick THERY

Le Président, Denis VESSELLA

Sport et Loisirs

Notre association sportive est encore dynamique grâce à Angélique que nous tenons à remercier pour sa patience et sa persévérance.
Nous avons retrouvé le nombre d'adhérents d'avant la pandémie, une soixantaine pour cette année. Merci à toutes et tous ! C'est toujours avec beaucoup de plaisir que nous nous retrouvons chaque semaine.

Nos propositions de cours :

- **A la salle Camille Barbier de LE PASSAGE**

- Le lundi de 18H à 19H15 : **GYM DOUCE** (Stretching, Pilates, renforcement musculaire doux)
- Le mercredi de 18H30 à 20H00 : **CARDIO ET RENFORCEMENT MUSCULAIRE** (Step, LIA, Bootcamp, Pilates, Stretch).

- **A la salle des fêtes de BLANDIN**
- Le lundi de 19H30 à 20H45 : **GYM DOUCE** (Stretching, Pilates, renforcement musculaire doux).

- **Départ de la salle Camille Barbier de LE PASSAGE**
- Le samedi matin à partir de 8h30 : **DE LA MARCHE NORDIQUE.**

Pour celles et ceux qui seraient intéressés, vous pouvez encore nous rejoindre, sauf pour la marche nordique qui a affiché complet dès la rentrée et rencontre toujours autant de succès.

Nous sommes heureux de vous annoncer, en partenariat avec les associations du Sou des Ecoles et de l'USCP, notre participation au FEST'OVAL, à l'occasion du tournoi des 6 nations. Cet évènement aura lieu le samedi 18 mars 2023, nous diffuserons 3 matchs sur grand écran avec planches de charcuterie et bières. Un beau moment festif !

Tous les membres de l'association se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2023.

Florence BOULON

MEMBRES DU BUREAU
Présidente : Florence BOULON (06 49 45 81 00)
Trésorière : Jocelyne JAUNEAU
Vice-trésorière : Fabienne FRECHET
Secrétaire : Christèle BECHET

Sou des Ecoles

Année 2021-2022

Lors de l'année scolaire 2021/2022, nous avions prévu neuf manifestations :

La **VENTE DE BRIOCHES, le 02 octobre 2021,** a rencontré un vif succès et de nombreux parents et enfants ont contribué à cette réussite.
L'animation **KAPLAS, le 02 décembre 2021,** une animation du centre Kaplas durant le temps scolaire, avec ensuite la possibilité de voir l'ensemble des constructions de l'école.
La **VENTE DE CHOCOLATS et BISCUITS de Noël et SACS cabas personnalisés**, pour les familles de l'école, qui a encore rencontré un vif succès.
Le **SPECTACLE de NOEL, le 17 décembre 2021,** spectacle clownesque "Pounez, garçon de piste!..." et distribution d'un sachet de Noël.
Le **CARNAVAL et son concours de déguisements, le 05 mars 2022**, a été apprécié autant par les enfants que par les parents et familles. Le repas sur place a cependant été remplacé par une vente à emporter faute d'inscriptions.
La **DISTRIBUTION DE CHOCOLATS DE PÂQUES, le 15 avril 2022** animée par 2 mascottes qui ont donné à tous les enfants de jolis sachets garnis, et un goûter offert à la sortie de l'école.
La **VENTE DE FLEURS/PLANTS, le 15 mai 2022,** toujours en fonctionnement de drive.
Le **SPECTACLE de l'Ecole** et la **KERMESSE, le 25 juin 2022,** qui a démarré par le spectacle des enfants préparés par les enseignants, la remise d'un bon d'achat pour les *futurs sixièmes*, le remerciement à *Madame Freysse-Tranchard* pour ses années dans l'école de Le Passage en tant que maîtresse et directrice, et aussi à *Nelly Verdat*, qui ne souhaitant pas renouveler sa présidence au Sou des Ecoles, s'est vu offrir cadeaux mais aussi dessins des enfants pour son investissement durant toutes ces années. La journée a continué à la buvette/snack barbecue, les jeux de kermesse ont démarré en début d'après-midi, avec aussi 2 châteaux gonflables. A partir de 12h, une chasse aux extraterrestres organisé dans le village, par GIN'Steve, habitant de Le Passage, pour petits et grands ! *Cette journée a été un franc succès !*

Le Sou des Ecoles est une association de parents bénévoles qui essaient de donner des moyens supplémentaires aux enseignants afin d'agrémenter l'année scolaire de matériels, sorties et de spectacles mais aussi de maintenir autour de l'école et du village une ambiance conviviale et sympathique.

Nous tenons à remercier **tous les parents bénévoles** pour leur aide et présence, durant ces manifestations. Nous remercions, également, la **Municipalité et le Comité des Fêtes**, pour leur aide au bon déroulement de ces évènements.

Le nouveau bureau

L'Assemblée Générale a eu lieu le 23 septembre 2022.

Il y avait 21 représentants de familles sur les 60 que compte l'école pour l'année scolaire 2022/2023. De nouveaux parents ont rejoint l'association, ce qui amène à environ 25 membres actifs. 😊

Un nouveau bureau a été élu :
Président : Mr DUPERRAY Antoine
Vice-Présidentes **:**
Mme GUINEPAIN France et Mme RIGARD Delphine
Trésorier : Mr PASCAL Joël
Trésorier adjoint : Mr BOUSSELIN Alexandre
Secrétaire : Mme GUILLAUD Maëlle
Secrétaire adjointe : Mme BAUDOIN Sylvia

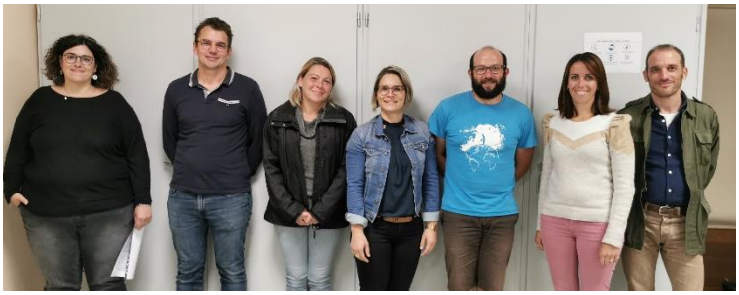

Et pour cette année ?

Pour l'année 2022-2023, nous vous proposons les manifestations suivantes avec quelques nouveautés :

- **VENTE DE BRIOCHES :** le samedi 1 octobre 2022.

Cette manifestation a rencontré encore un beau succès malgré un temps pluvieux. Nous remercions les habitants du village de leur accueil chaleureux.

- **VENTE DE CHOCOLATS, BISCUITS ET GOURDES** pour les fêtes de Noël (catalogues distribués uniquement à l'école).
- **SPECTACLE DE NOËL** : le vendredi 16 décembre 2022, Compagnie Les zinzins "Disco z" avec la venue du Père Noël et distribution d'un sachet gourmand.
- **BOOM DES ENFANTS :** le samedi 28 janvier 2023 en fin d'après-midi (réservé aux enfants de l'école).
- **DEFILE DU CARNAVAL, dans le village avec une batukasol de Soleymieu,** ouvert à tous les habitants de Le Passage, avec la participation du Comité des Fêtes : le samedi 25 février 2023.
- **LE FEST'OVAL** : le samedi 18 mars 2023, en association avec l'USCP (Foot) et Sport et loisirs (Gym), une journée de retransmission du Tournoi des 6 nations (3 matchs de rugby), avec buvette, snacks, et animations pour enfants, dans une ambiance « Comme au Pub ».

- **DISTRIBUTION de SACHETS de PÂQUES à la sortie de l'école** : le vendredi 7 avril 2023 avec un goûter offert par le Sou des Ecoles.
- **VENTE DE PLANTS ET FLEURS :** le dimanche 14 Mai 2023 avec repas à emporter.
- **FETE DE L'ECOLE :** le samedi 24 Juin 2023 avec snacks/buvette le midi et kermesse l'après-midi.
- **VENTE DE BRIOCHES :** le samedi 7 octobre 2023 matin.
- **BOOM DES ENFANTS :** le samedi 18 novembre 2023 en fin d'après-midi.
- **SPECTACLE DE NOEL :** le vendredi 15 décembre 2023.

Nous sommes très heureux de pouvoir proposer de nouvelles manifestations avec d'autres associations, nous les en remercions !

Lors de ces manifestations, nous comptons sur votre présence à nos côtés, parents, proches ou habitants de la commune, pour que ces journées soient familiales et conviviales afin de renforcer la vie de notre village.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le sou des écoles via la boite mail suivante :

soudesecolesdupassage@gmail.com

L'ensemble du bureau vous souhaite une belle et heureuse année 2023.

L'équipe du Sou,
Le Président,
Antoine DUPERRAY

Les Amis du Château du Passage

L'association « LES AMIS DU CHÂTEAU DU PASSAGE » a pour vocation la sauvegarde des bâtiments ainsi que le rayonnement culturel de ce château.
Cette année à venir voit la continuation du gigantesque chantier de restauration auquel l'association participe à petite échelle. Après l'achèvement de la façade Est, c'est au tour de la petite façade Sud de faire peau neuve dans le même esprit que le reste du château. Et là encore 2 cadrans solaires ont été découverts…

Vous pourrez découvrir ce chantier terminé à l'occasion des **Journées du Patrimoine** qui se dérouleront les 16 et 17 septembre 2023.

- En avance le vendredi 15 septembre : **visites nocturnes insolites à la lanterne**, et aussi le samedi 16 septembre.
- Les samedi 16 et dimanche 17 avec les **visites historiques guidées en journée.**

C'est un moment toujours très ressourçant pour nous car le public présent partage avec nos bénévoles encouragements et soutien.
A cette occasion nous espérons cette année avoir le retour **des cavaliers de l'armée de Napoléon.**

L'année 2023 verra ses animations culturelles augmenter :

- Les **soirées enquêtes** nous présentent, le **samedi 29 avril** en fin de journée, une nouvelle troupe plus jeune mais tout aussi habile à nous faire découvrir les mystères : soyez là …et place à l'aventure !!!
- Sinon en automne, le **27 et 28 octobre** la compagnie « coup de théâtre » nous fera chercher, rire et sursauter suivant les moments de l'**enquête** ! outre le côté « Sherlock Holmes » de la soirée, vous découvrirez le château de Le Passage sous d'autres facettes.
- N'hésitez pas à venir aussi avec les plus jeunes chercher les trésors du château grâce aux **chasses aux trésors** que nous avons mis en place cet été et qui devraient se continuer l'été prochain.

Le Bureau :
Présidente : Isabelle de SAINT-ROMAIN
Trésorier : Thierry de SAINT-ROMAIN
Secrétaire : Océane WILLAME

Le Passage Classic Festival

Coté musical, l'an prochain verra le retour d'une **comédie musicale** sur scène le **vendredi 25 août** dans un château encore plus beau. Ce spectacle sera précédé par un **concert en balade le samedi 19 août**. Cette année nous avons aussi innové avec un spectacle musical humoristique (on va s'aimer) qui a connu un franc succès ; aussi nous renouvelons l'expérience avec **« America », un autre spectacle chant et piano humoristique** : soyez au rendez-vous le **dimanche 23 avril dans l'après-midi.**

Sachez que toutes ces animations culturelles demandent un investissement de nos associations mais aussi financier. Nous comptons sur votre soutien en nous faisant de la publicité active auprès de vos connaissances et de votre réseau. : Ces événements ne peuvent survivre qu'avec du public.
Comme beaucoup d'autres, vous pouvez rejoindre notre association afin de nous prêter main forte pour de grands ou petits évènements

A bientôt

Association le Passage Classic Festival :
Président : Thierry de SAINT-ROMAIN
Trésorière : Isabelle de SAINT-ROMAIN
Secrétaire : Benoit SAMARCQ
Contact :
Thierry de SAINT-ROMAIN Tel : 06 60 09 24 45

100% VF

L'association « **100% VF ,Variété Française**», ouverte à tous, a pour volonté de promouvoir la variété française et de sensibiliser nos concitoyens à la musique au travers de concerts, d'animations publiques (fêtes de la musique, comités des fêtes, spectacles, inaugurations, …) et de fêtes privées.
Les répétitions se déroulent à la salle Mont-Blanc le samedi après-midi de 13h30 à 18h tous les 15 jours.

« 100% VF » Variété Française est aujourd'hui un groupe de musiciens et de chanteurs amateurs de toutes générations ayant l'envie première de pratiquer la passion de la musique et de la partager.
Notre groupe compte actuellement 10 membres : 2 chanteurs et 1 chanteuse, 2 guitaristes, 1 bassiste, 1 violoniste, 1 pianiste, 1 batteur et depuis cette année 1 saxophoniste qui reprennent de nombreux titres de la variété française : de Piaf à ZAZ en passant par Cabrel, Sardou, Hallyday, Goldman, Calogero, etc…

Durant cette année 2022, notre groupe a eu l'occasion et le plaisir de se produire sur trois manifestations :

- **Le 18 juin 2022** lors de la fête de la musique organisée par la commune de Cessieu : Malgré une chaleur torride, le public était bien au rendez-vous pour le bonheur de tous !!
- **Le 23 octobre 2022** pour un concert organisé par le CCAS de Cessieu à l'occasion du repas des anciens.
- **Et le 26 novembre 2022** : Après une longue absence sur scène due au COVID, nous avons (enfin !) eu le plaisir de réorganiser le concert annuel de notre groupe 100%VF variété française à la salle Camille BARBIER de Le Passage.

Nous espérons que l'année 2023 nous permette de nous produire davantage sur scène et de vous retrouver nombreux notamment **le 25 novembre 2023** pour notre concert annuel à la salle Camille Barbier de Le Passage, car le partage de la musique avec notre public est avant tout un immense plaisir pour tous.

Musicalement,
M. QUEUDOT Laurent
(Président de l'association 100% VF)
Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :
Mr. QUEUDOT Laurent, Président de l'association « 100% VF variété française»
Tel : 06.79.64.46.00
Courriel : 100vf@orange.fr

L'Art et l'Amitié à Le Passage

Année 2022 bien compliquée après l'interruption obligatoire due à la COVID. Malgré la joie d'avoir retrouvé nos activités, la reprise est difficile pour certains. Cependant nous avons accueilli cinq nouvelles adhérentes, trois à Le passage et deux à Corbelin.
Les ateliers occupent la salle Mont-Blanc, les jeudis de 14 heures 30 à 17 heures 30 et de 17 heures 30 à 20 heures 30 pour celles encore en activité.
Nous remercions la commune de Le Passage pour la mise à disposition de la salle Mont-Blanc pour nos activités de sculpture sur terre.
Comme nous l'espérions nous avons pu exposer nos œuvres lors de la biennale « Corbelin Art 2022 » durant les journées du patrimoine à la salle polyvalente de Corbelin. Ces journées ont été magnifiques et nos sculptures ont retenues l'attention des visiteurs au milieu des 110 exposants qui nous entouraient. Le vernissage a attiré beaucoup de monde, unanime quant à la qualité des peintures, sculptures, photos et autres créations.

Prochaine expo « Corbelin Art 2024 »
Nous approchons de l'hiver, prenez soin de vous. Le groupe « Art et Amitié » vous souhaite une très bonne année 2023, bonne santé et plein de petits bonheurs.
Pour « Art et Passion » atelier « l'Art et l'Amitié à Le Passage »
Christiane VITETTA – 04.74.88.18.41

Les Foulées du Pas'sage

Suite à plusieurs années en demi-teinte pour cause de COVID, le club est reparti aujourd'hui dans une dynamique ascendante avec un calendrier bien structuré pour ses sorties et entraînements.
Des rendez-vous hebdomadaires sont programmés les dimanches matin, mardi, mercredi et jeudi soir. Nous sommes également présents sur les courses locales et quelques grands événements nationaux.
L'accès est ouvert à tous niveaux, ce sera tout de même plus facile si vous êtes déjà capable d'effectuer une dizaine de km en courant. Lors des entraînements, deux parcours sont en général proposés avec des paliers de difficulté différents pour répondre aux possibilités et envies de chacun.
Sans coach sportif ni affiliation à une fédération, nous ne sommes pas une association orientée compétition, l'objectif principal étant de partager et progresser dans la bonne humeur.

Les Foulées du PAS'SAGE au Marathon BRESSE DOMBES le 2 mai 2022

Calendrier des manifestations 2023 :
- 1er juillet : concours de Pétanque
- 10 septembre : matinée découverte course à pied
- 9 décembre : vente de sapins.

Composition du bureau :
- Président : Frédéric CHAUT-SARRAZIN Tél : 07.71.62.47.45
- Vice-président : Claude PERRIN
- Secrétaire : Christophe LANFRAY - Secrétaire Adjointe : Pascale LANCIEN
- Trésorier : Frédéric CAVASIN - Trésorier adjoint : Christian ROBBIANI
- Membres : Grégory BIANCO, Pascal SCAPPATICCI, Jean-Christophe FENOUILLET

Si vous êtes tenté de nous rejoindre n'hésitez pas à prendre contact. Venez alors courir avec nous quelques séances pour vous faire une idée du groupe et vérifier si cela correspond à vos attentes avant de vous engager.

- Email : lesfouleesdupassage@orange.fr
- Facebook : https://www.facebook.com/lesFOULEESduPASSAGE38

Bonne année 2023 à toutes et tous

K'aur à Cœur

GYM DOUCE / FLY YOGA / PILATES / STRETCHING POSTURAL

Cours accessibles à tous, aussi bien à des personnes voulant reprendre une activité en douceur qu'à des personnes plus à l'aise qui pourront évoluer sur des options plus « difficiles »
Ce cours mixe différentes techniques : Pilâtes, stretching postural, yoga, gym neuro dynamique.
Nous travaillons en profondeur et en douceur, progressant chacun à notre rythme en portant une attention toute particulière à notre respiration (pour garder ou améliorer notre mobilité thoracique, une clef fondamentale pour garder énergie et vitalité).

Inscription possible tout au long de l'année

Nos priorités :
- ✓ Protéger et muscler notre dos et notre plancher pelvien.
- ✓ Gagner en souplesse, en mobilité et améliorer notre posture.
- ✓ Se libérer de nos tensions, s'offrir un moment de détente dans une ambiance chaleureuse et conviviale, dans le respect de son corps de ses forces et de ses faiblesses.

DATES ET HORAIRES DES COURS :

- ✓ **GYM DOUCE** : les mardis soir à 19 h 00 à la salle Camille BARBIER de Le Passage.
- ✓ **FLY YOGA** : Ateliers découvertes. Une **séance spéciale débutant une fois par mois** sur différentes communes pouvant nous accueillir à proximité de Le Passage (Saint-André-le-Gaz, Les Abrets). Cette année nous avons eu la chance d'avoir été accueilli pour du FLY YOGA à Le Passage.

RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS :
Aurore 06.12.39.92.01
Mail : kauracoeur@outlook.fr

Association K'Aur à Cœur
Présidente : Aurore TOUCHARD
Trésorier : Marc MOURETTE
Secrétaire : Natasha MOURETTE

F.N.A.C.A – U.M.A.C.

Cette année la section FNACA (Saint-Ondras, Chassignieu, Valencogne, Le Passage) s'est trouvée particulièrement affectée par la disparition de Gilbert ROSSAT, qui présidait la section depuis 35 ans avec détermination, fort d'un engagement à toute épreuve.

Et les bruits de bottes venant de l'Est de notre Europe nous rappellent, à nous, combattants d'AFN, notre enfance. Nous sommes les enfants de la guerre de 39/45, qui a mis à feu et à sang notre vieille Europe avec ses horreurs, ses tickets d'alimentation, ses files d'attente et ses restrictions de toutes sortes et nous étions des enfants comme ceux d'Ukraine, aussi nous pensons à eux.
Dix ans après, les guerres coloniales éclataient, des guerres en Asie et en Afrique mobilisaient des milliers de jeunes de notre génération pour aller guerroyer !

En 2022, nous arrivons au seuil de notre vie pour revivre et s'inquiéter de ces bruits de bottes à 3000 km de chez nous.

Nous revivons bien malgré nous ce passé de notre enfance avec la dévaluation, le commencement des restrictions et nous nous faisons du souci pour notre jeunesse, n'ayant pas envie que tous ces conflits recommencent et souhaitant vivement qu'ils connaissent un monde meilleur.

Bernard BERLIOZ-ARTHAUD
Le bureau :
Président : Gérard POLAUD
Vice-présidents :
Roland DERAIL et Jean AMIEUX
Secrétaire : Pierre SABATIER
Secrétaire adjoint : Marcel HUGUET
Trésorier : Pierre SABATIER
Trésorière adjointe : Annie PERRIN

L'église de Le Passage vous informe

Mouv' Relais
ASSOCIATION DU RELAIS DE LA HAUTE BOURBRE
Paroisse Sainte Anne

Notre Paroisse Sainte Anne, comme notre Relais des 8 villages de la Haute-Bourbre, ont pu reprendre cette année leurs activités pratiquement normalement. Nous avons, de notre côté, recommencé à nous réunir et organisé une soirée barbecue devant la salle du Relais, à Val-de-Virieu, le 28 juin à 19h. Beaucoup d'entre vous, y compris des familles, ont répondu présents, et ce nouveau rendez-vous fut très convivial. La météo ce jour-là, nous a été favorable et pour ce coup d'essai, nous sommes très satisfaits des échanges et des rencontres faits à cette occasion. Nous pensons donc renouveler l'année prochaine, cet événement ouvert à tous, petits et grands.
Plus récemment, nous avons renoué avec notre traditionnelle soirée « choucroute » le 10 novembre dernier à la salle des fêtes de Chélieu. J'en profite pour remercier toutes les personnes qui nous ont témoigné leur soutien en partageant sur place le repas proposé ou le lendemain en le retirant chez Maxime BIDEAU.
Nous avons projeté l'organisation de notre « bol de riz » le 17 mars 2023.
Concernant notre église, l'état du plancher, posé sous les bancs principaux, reste toujours préoccupant. Une solution sera mise en place, prochainement avec l'aide des services de la Mairie, début 2023.

Après une crainte de ne pouvoir renouveler son bureau, l'avenir de Mouv'relais est de nouveau assuré pour 3 ans. Le bureau est composé de la manière suivante :

Président : FREYCHET Alain - tel. 04.74.88.71.24 - alfreych@gmail.com -
9, Chemin Montaigne 38490 Le Passage
Trésorière : THUILLIER Aurélie – port.06 33 76 49 24 - aurelie.thuillier@outlook.fr
26, Chemin du Rual 38490 Le Passage
Secrétaire : CASPAR Françoise – port.06 83 93 58 51 - rainettes@wanadoo.fr
335, Rue de la Bourbre 38730 Val-de-Virieu

Je tiens au nom de Mouv'relais, à remercier une nouvelle fois, toutes les personnes qui s'investissent pour l'Eglise dans notre village et donnent de leur temps au service des personnes qui en ont besoin.

Pour finir, au nom de toute l'équipe, je formule mes meilleurs vœux à toutes et tous pour cette nouvelle année 2023.

Pour le bureau – Alain FREYCHET, Président.

SSIAD des deux Vallées

SSIAD ADMR DES DEUX VALLEES
61 Rue de la Bourbre – 38730 VAL-DE-VIRIEU

Le SSIAD ADMR DES DEUX VALLEES est une association locale de **S**ervice de **S**oins **I**nfirmiers **à D**omicile, présidée par Mr Fabien TERRAZ et assistée d'un conseil d'administration composé de bénévoles des différentes communes.

Ce service s'adresse aux personnes de 60 ans et plus et aux adultes en situation de handicap sur prescription médicale. Il dispose de 34 places sur 16 communes dans la mesure des places disponibles.
Une équipe d'aides-soignants diplômés intervient pour le lever, le coucher, la toilette, l'habillage et les soins de prévention afin de favoriser le maintien à domicile des personnes prises en soins. Deux infirmières coordinatrices ont la responsabilité du fonctionnement du service, de l'encadrement du personnel et du lien avec les différents partenaires (médecins, infirmiers libéraux, assistantes sociales, services d'aide à domicile) aidées d'une secrétaire pour les démarches administratives.
Les soins sont pris en charge à 100% par la sécurité sociale et les honoraires des infirmiers libéraux sont payés directement par le SSIAD.

Pour tout renseignement, contacter le SSIAD : Tél : 04 74 88 29 60
Courriel : ssiaddvsi@fede38.admr.org

A.D.M.R

L'association ADMR de Saint-Didier-de-la-Tour intervient chez toute personne ayant besoin d'une aide. Elle répond à toute demande : du simple coup de main pour un peu plus de confort ou pour faire face aux difficultés liées à l'âge, au handicap ou à la maladie.

L'ASSOCIATION LOCALE ADMR

Créée par ses habitants le 19 septembre 1969, l'Association locale exerce son activité sur les communes de Saint-Didier-de-la-Tour, Le Passage, Montagnieu, Sainte-Blandine, La Tour-du-Pin et depuis le 1er septembre 2022 sur les communes de Saint-André-le-Gaz et Saint-Ondras.
Certifiée AFNOR, l'Association de Saint-Didier-de-la-Tour assure auprès de ses bénéficiaires des prestations de qualité.
Elle est proche de ceux qu'elle aide et très près de celles à qui elle offre un emploi stable et de proximité.
Elle fonctionne avec une équipe de bénévoles fortement engagés pour détecter les besoins, animer l'association et faire fonctionner les services.
Pour nous contacter 7 jours sur 7, téléphonez au : 04.74.97.54.05 et laissez vos coordonnées et votre message. Le répondeur est consulté très régulièrement. Nous vous rappellerons afin de donner suite à votre demande.
Recevez nos meilleurs vœux pour 2023.

Si vous aussi vous souhaitez apporter un peu de chaleur, un rayon de soleil, venez nous rejoindre.

Le président de l'ADMR de Saint-Didier-de-la-Tour
Dominique CULIOLI

Pages Pratiques

Mairie

21 route de Saint Didier – 38490 Le Passage

Téléphone : 04.74.88.14.07
(mairie fermée le mercredi).

Courriel : mairie@le-passage-en-dauphine.fr
Site : www.le-passage-en-dauphine.fr

Horaires d'ouverture au public.
Mardi de 8h à 12h.
Jeudi de 16h à 18h.
Samedi de 10h à 12h.

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous.

Ecole mixte de Le Passage

Téléphone : 04.74.88.16.82
Courriel : ce.0380837d@ac-grenoble.fr
Site : www.ac-grenoble.fr/ecoles38

Cantine et garderie périscolaires

Téléphone : 04.74.88.19.26 - Uniquement pendant les heures de cantine ou de garderie.

Sous-Préfecture

19 bis Rue Joseph Savoyat - 38110 La Tour-du-Pin
Téléphone : 04.74.83.29.99

Horaires d'ouverture au public
Du lundi au vendredi : de 8h30 à 11h30

Défibrillateurs

Un défibrillateur se situe sur le mur extérieur du secrétariat de mairie, l'autre à l'intérieur de la salle Camille BARBIER.
Tous deux sont adaptables en position adultes et enfants.

Correspondante Dauphiné Libéré

Mme Nadège MERMILLOD-BLONDIN
Courriel : mermillodblondin.nad@gmail.com

Numéros de téléphone utiles

Gendarmerie (Communauté de Brigades) :
Téléphone : 04.74.88.20.17 Val-de-Virieu
04.76.55.90.17 Le Grand-Lemps

Centre anti-poison :
Téléphone : 04.72.11.69.11

S.A.M.U. : Téléphone : 15
S.A.M.U. Social : Téléphone : 115
Gendarmerie : Téléphone : 17
Pompiers : Téléphone : 18 ou 112

Recours Médical des Vallons de la Tour :
15 rue des Canuts – 38110 Saint-Clair-de-la-Tour
Téléphone : 04.74.83.50.50

Maison médicale Les Abrets-en-Dauphiné :
27 rue Jean Janin – 38490 Les Abrets-en-Dauphiné
Téléphone : 08.10.15.33.33

Salle Camille BARBIER

Les réservations de la salle Camille BARBIER se font au secrétariat de mairie. Toute réservation doit être entérinée par la signature du contrat de location avec versement d'un acompte représentant 50 % de la location, d'un chèque de caution, d'une attestation d'assurance responsabilité civile ainsi qu'une attestation de prise de connaissance du règlement intérieur. L'ensemble des documents doit être au même nom. En plus de la location, le locataire devra s'acquitter des consommations constatées :
- Fuel :tarif en vigueur lors de la location.
- Gaz : tarif en vigueur lors de la location.
- Location lave-vaisselle et vaisselle : 55 euros

Tarif de location :
Particulier de la commune : Caution : 500 €
1 jour : 160 €
2 jours : 220 €
Particulier extérieur : Caution : 800 €
1 jour : 400 €
2 jours : 520 €
Association avec but lucratif : Caution : 500 €
De la commune : 1 jour : 120 €
Extérieure : 1 jour : 280 €
Réunion, assemblée générale de groupement extérieur avec repas : 1 jour : 150 €
Réunion, assemblée générale de groupement extérieur sans repas : 1 jour : Gratuit uniquement charges de fuel et gaz, au tarif en vigueur au jour de la location.

Agence Postale

22 rue Lavoisier – 38490 Saint-André-le-Gaz
L'agence est ouverte :
Le lundi de 14h à 17h
Du mardi au jeudi de 8h45 à 12h
Le samedi de 9h à 12h
Horaire des levées de la boîte extérieure :
Du lundi au vendredi : 15h - Le samedi : 11h

Mutuelle Communale

MUTUALP est la mutuelle communale complémentaire santé mise en place par la commune (signature d'une convention). Pour une étude personnalisée, une permanence aura lieu en janvier 2023. Pour tous renseignements contacter le conseiller : M. Gilles FALCONNET au 06.16.24.92.28.

Point numérique

Il vous permet d'effectuer vos formalités administratives de manière dématérialisée.
Ce point numérique (ordinateur) est à votre disposition aux heures habituelles d'ouverture du secrétariat de mairie ou sur rendez-vous. Si besoin, vous pouvez être guidés par le personnel de mairie.

Service Public

Pour vos démarches en ligne relatives aux demandes d'actes d'état civil, de carte d'identité, passeport, permis de conduire, certificat d'immatriculation (carte grise), connectez-vous sur le site www.service-public.fr
Aucun frais, aucun paiement ne doit vous être demandé, excepté le paiement des timbres fiscaux. En cas de doute contacter le secrétariat de mairie.

Assistance Sociale M.S.A.

Permanence : 3 passage Romain Bouquet - 38110 La Tour du Pin. Téléphone : 04.76.88.76.20
Accueil sur rendez-vous uniquement le mardi de 9h à 12h et de 13h à 16h30.

Assistance Sociale de la D.I.S.S.

Bureau : Centre Médico-Sociale - 252 rue Léon Magnin – 38480 Le Pont-de-Beauvoisin.
Téléphone : 04.76.07.35.52
Permanence : Sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Retraite

Votre départ à la retraite approche ? Simplifiez-vous vos démarches avec le service en ligne « Demander ma retraite » accessible depuis votre espace personnel sur www.lassuranceretraite.fr. Plus besoin de vous déplacer pour demander votre retraite. Vous pouvez tout faire directement en ligne, depuis la constitution du dossier jusqu'à l'envoi des justificatifs.

Osez

Vous souhaitez en savoir plus sur notre offre de services et d'accompagnement vers l'emploi ?
Contactez votre agence de proximité située à La Tour du Pin au 04.74.83.20.95 ou sur latourdupin@groupe-osez.fr

Mission Locale

A destination des jeunes de 16 à 25 ans, la mission locale propose un suivi gratuit et personnalisé en matière d'accompagnement à l'emploi, à l'orientation, à la formation et à la vie quotidienne.
Contact : Maison de l'Emploi - 7 rue Pierre Vincendon – 38110 La Tour-du-Pin.
Tél : 04.74.97.64.67 - Courriel : contact@mini.fr

SYCLUM

Téléphone : 04.74.80.10.14
Courriel : contact@syclum.fr

Déchèteries horaires d'hiver

ZI du Chapelier à Saint Jean de Soudain
Ouverture :
de 9h à 12h et 14h à 17h
lundi - mardi - vendredi et samedi
de 9h à 12h le mercredi.

Le plateau à La Chapelle de la Tour
Ouverture :
de 9h à 12h et 14h à 17h
lundi - jeudi - vendredi et samedi
de 14h à 17h le mercredi.

Tapon à Fitilieu / Saint André le Gaz
Ouverture :
de 14h à 17h : lundi, mercredi et vendredi
de 9h à 12h : mardi et jeudi
de 9h à 12h et 14h à 17h le samedi.

ZI la Galandière à Val de Virieu
Ouverture :
de 14h à 17h : lundi, mercredi et vendredi
de 9h à 12h : mardi et jeudi
de 9h à 12h et 14h à 17h : le samedi.

Communauté de communes Les Vals du Dauphiné

22 rue de l'Hôtel de Ville – CS 90077
38353 La Tour-du-Pin Cédex

Téléphone : 04.74.97.05.79
Courriel : contact@valsdudauphine.fr
Site : www.valsdudauphine.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi au mercredi : 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.
Jeudi : 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h30.
Vendredi : 9h à 12h30.

Service Eau et Assainissement :

Téléphone : 04.74.97.44.23
Site internet : www.valsdudauphine.fr
Courriel : contact@valsdudauphine.fr
Astreinte : En cas d'urgence, en dehors des heures d'ouverture au public, Tél : 04.74.96.79.38

Horaires d'ouverture au public :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 à 12h
Mercredi et jeudi : 13h30 à 17h

Crèche multi accueil :

Les P'tits Loups des Vallons
14 rue des Bains - 38110 La Tour-du-Pin
Téléphone : 04.74.88.96.23
Accueil : 7h30 à 18h30
Courriel :
creche.latourdupin@valsdudauphine.fr

Relais d'Assistantes Maternelles :

Val-de-Virieu
Téléphone : 04.26.78.39.94
Permanences téléphoniques le lundi de 16h à 17h et le vendredi de 13h30 à 15h30.
Courriel : ram.virieu@valsdudauphine.fr

Centres d'Accueil de Loisirs :

Notre territoire dispose de douze centres de Loisirs ouverts les mercredis et vacances scolaires dont un à :
Saint-Didier-de-La-Tour - Tél : 07.64.36.84.00
Saint-André-Le-Gaz – Tél : 04.74.27.71
Val-de-Virieu – Tél : 09.77.45.69.67

Médiathèque La Passerelle :

18 rue Paul Bert - 38110 La Tour-du-Pin
Téléphone : 04.74.83.59.00
Courriel :
mediatheque.passerelle@valsdudauphine.fr

Horaires d'ouverture au public :
Mardi : 8h30 à 13h30 et 16h à 18h
Mercredi : 14h à 18h
Vendredi : 13h à 19h (le dernier vendredi du mois 20h)
Samedi : 10h à 17h

Médiathèques les plus proches :
Médiathèque de Saint-André-le-Gaz et
Médiathèque de Val-de-Virieu

Maison France Services

GUICHET : 82 chemin des Pâquerettes – 38480 Le Pont de Beauvoisin.
Téléphone : 04.76.32.71.99
Mail : franceservices@valsdudauphine.fr

GUICHET : 22 rue de l'Hôtel de Ville – 38110 La Tour-du-Pin.
Téléphone – 04.74.97.05.79
Mail : franceservices@valsdudauphine.fr

Téléconsultations

Téléconsultation médicale disponible au 82 chemin des Pâquerettes – 38480 Pont-de-Beauvoisin.
Pour une meilleure gestion des temps d'attente il est préférable de contacter l'accueil France services au 04.76.32.71.99.

Centres nautiques intercommunaux Val d'O

La Communauté de communes des Vals du Dauphiné gère 2 centres nautiques :
La Tour-du-Pin avec petit et grand bains - Tél : 04.74.97.42.75.
Les Abrets-en Dauphiné avec un espace bien-être et un espace piscine – Tél : 04.76.91.71.08.
Renseignements : www.valsdauphine.fr

Comment Obtenir ?

Nature de la pièce	Où s'adresser ?	Pièces à fournir	Coût
Extrait d'acte de : **Naissance** **Mariage** **Décès**	Mairie du lieu de : Naissance Mariage Décès ou du domicile du défunt	Sur papier libre, indiquer : Nom, prénoms, date et lieu de l'évènement Ou par internet sur le site de la Mairie du lieu de l'évènement.	Gratuit
Extrait d'acte de Naissance de français nés à l'étranger	Ministère des Affaires Etrangères - Service Central d'Etat Civil 11 Rue de la Maison Blanche 44941 NANTES CEDEX 09	Sur papier libre, indiquer : Nom, prénoms, date et lieu de naissance ou par internet sur le site : https://pastel.diplomatie.gouv.fr/dali	Gratuit
Carte d'électeur	Mairie du lieu de domicile ou du lieu de résidence	Carte d'identité et un justificatif de domicile	Gratuit
Carte Nationale d'Identité CNI **Validité :** **ancien modèle : 15 ans** **nouveau modèle : 10 ans** **(10 ans pour les mineurs)**	Dans les communes habilitées à recevoir les demandes : La Tour-du-Pin, Pont-de-Beauvoisin, Bourgoin, Voiron Faire sa pré-demande sur le site : https://predemande-cni.ants.gouv.fr	Différentes selon les cas. Se renseigner en mairie (habilitée). Cas général : 2 photographies récentes 1 justificatif de domicile (-3 mois) copie intégrale de l'acte de naissance, ancienne carte ou la déclaration de perte ou vol.	Gratuit Payant en cas de perte ou de vol.
Passeport **Valable 10 ans** **(5 ans pour les mineurs)**	Dans les communes habilitées à recevoir les demandes : La Tour-du-Pin, Pont-de-Beauvoisin, Bourgoin, Voiron Faire sa pré-demande sur le site : https://passeport.ants.gouv.fr	Différentes selon les cas. Se renseigner en mairie (habilitée). Cas général : 2 photographies récentes 1 justificatif de domicile (-3 mois) copie intégrale de l'acte de naissance, ancien passeport.	Payant
Casier judiciaire	Casier Judiciaire National 107 rue du Landreau 44317 NANTES CEDEX 3	Demande sur papier libre. Joindre photocopie du livret de famille Ou par internet sur le site : https://www.cjn.justice.gouv.fr/cjn	Gratuit
Certificat de nationalité française	Greffe du Tribunal d'Instance du domicile	Livret de famille et toutes pièces prouvant la nationalité française	Gratuit
Certificat d'hérédité	Mairie du domicile ou du lieu de décès	Livret de famille, adresses et professions des héritiers	Gratuit
Légalisation de signature	Mairie du domicile	La signature à légaliser doit être faite devant le Maire avec présentation de la carte nationale d'identité	Gratuit
Sortie de territoire délivrée aux mineurs de nationalité française	Aucun document délivré par la mairie.	La personne ayant l'autorité parentale doit remplir l'attestation disponible sur www.service.public.fr	Gratuit

Entreprises locales

ACTIVITE	ENTREPRISE	RESPONSABLE	CONTACT
Bar - Journal - Dépôt de pain	COMMERCE MULTISERVICES	GARCIA Jean-Pierre	04.74.18.62.67
Boulangerie bio	ESPRIT DU PAIN	MARTINEZ Véronique	06.30.03.61.91
Boulangerie pains spéciaux	FOURNIL LE PASSAGE	BURNICHON Véranne	06.88.33.98.92
Carrelage		COMIOTTO Maxence	06.13.87.57.30
Centre équestre	LES ECURIES D'INDICA	MUNOZ Vincent	06.72.37.89.27
Charpente	COCHARD	COCHARD Philippe	04.74.18.63.98
Climatisation - chauffage	LMJ Energies	CORNU Lionel	04.74.92.76.80
Coiffeuse à domicile	FB Coiffure	BARBIER Fabienne	04.74.88.14.34
Commerce de bestiaux	LA PASSAGEOISE	PERRIN Denis	04.74.88.14.03
Conseiller immobilier	CAPIFRANCE	LAFFAY Jean-Philippe	06.25.91.56.01
Conseils informatiques et logiciels		GEORGER Mathieu	09.50.66.84.67
Création artistique		CHADUIRON Pascal	06.82.11.37.00
Création artistique		KERMOVANT Jeanne	04.74.88.18.95
Création de vêtements - Couture	BOUT DE FICELLE NE SOYEZ PAS DUF	DUPERRAY Pauline	06.72.16.99.06
Education canine	DAUPHINE EDUCATION CANINE	MEASSON Géraldine	06.30.25.77.59
Electricité générale	GIROUD Jean	GIROUD Fabrice	04.74.88.14.27
Electricité générale	MAELEC	QARIOH Maël	06.83.58.82.62
Electricité générale	PERRIN ELECTRICITE	BARBIER Mathieu	06.30.90.34.12
Elevage de chevaux - Pension	LES HARAS DU CABIT	BOULANGER Jean-Claude	06.19.81.64.03
Elevage de chevaux - Pension	LES HARAS DU SOUZAN	WEAL Isabelle	06.73.06.96.69
Entretien général - Bricolage - Jardinage	STAN+	ANNEQUIN Stéphane	06.80.33.58.15
Etudes techniques en hydroélectricité	HYDROE	DUPERRAY Antoine	06.81.96.29.09
Gîte (location à la semaine)	LE FOUR A PAIN (gîte de France)	WEAL Isabelle	06.73.06.96.69
Gîte	JEAN BENOIT (gîte de France)	CHADUIRON Pascal	06.82.11.37.00
Maçonnerie générale	TPM Maçonnerie	POULET-MARSHALL Thibault	06.47.62.34.76
Mécanique	BO MECANIQUE	OSTANSKI Yohan	04.26.38.61.39
Menuiserie	MENUISERIE COMTE	COMTE Gérald	06.13.73.29.47
Menuiserie bois et PVC		SAGE Frédéric	06.20.96.16.23
Menuiserie Charpente	BERGER POULAT MENUISERIE	BERGER POULAT Olivier	06.72.99.94.07
Nettoyage	JEFF SERVICES	TARDY-PANIS Jean-François	06.71.20.68.31
Nettoyage	NET+SERVICE	RAHMOUNI Karim	06.09.13.32.80
Pension canine	DAUPHINE PENSION CANINE	DEHORS Franck	06.30.82.74.17
Pension chevaux et travail	ESPRIT EQUIN	MARTINEZ Véronique	06.30.03.61.91
Pet sitting pour chiens et chats	KH Services Animaliers	BURGOS Mégane	06.81.88.14.54
Piscine et système d'arrosage	IRRIJARDIN	THOUVENIN Thierry	04.76.32.18.12
Pizza au feu de bois (vendredi soir et samedi soir - parking du stade)	LA PIZZAGEOISE	GOBERTIER Bruno	06.31.94.16.50
Platrerie - Peinture	LOLO	TANGAMA Loïc	06.32.90.03.60
Plomberie - sanitaire - chauffage	GIROUD Raphaël	GIROUD Raphaël	06.26.65.07.71
Primeur + fromager (le vendredi matin)	MAGNIN	MAGNIN Philippe	06.62.79.06.71
Produits de soin pour chevaux et sabots	SOS SABOTS	WEAL Isabelle	06.73.06.96.69
Récupération d'épaves		MEINDER Frédéric	06.40.73.34.03
Repas et plats à emporter (ou livraison)	RENDEZ VOUS COMTE	COMTE Elodie et Virginie	06.28.75.33.68
Restaurant	LE BISTROT GOURMAND	GARCIA Jean-Pierre	04.74.18.62.67
Restaurant	LE CAMPAGNARD	CARTILLIER Annie	04.74.88.14.51
Tous travaux extérieurs	ETS F. PERRIN	PERRIN Franck	06.30.73.53.51
Traitement de l'eau	EAULYMPIC	BOISSENET Stessy	04.74.33.64.48
Travaux VRD	CMD	DEBATTY Marc	07.79.75.80.09
Travaux publics	TLTP	BOULON François	06.07.84.60.20

Si une information est erronée ou si une entreprise n'apparait pas dans cette liste, merci de le signaler en mairie, par courriel à l'adresse : mairie@le-passage-en-dauphine.fr

Application « Ma Sécurité »

Vous êtes victime de violence, d'un vol, d'une escroquerie ? Vous vous posez des questions sur votre sécurité ? Vous recherchez des conseils ? La nouvelle application Ma Sécurité vous vient en aide et vous propose la solution la plus adaptée à votre problème.

Un gendarme ou un policier vous accompagne 24h/24 et 7j/7

L'objectif de ce nouvel outil est de répondre le plus rapidement possible à vos différentes interrogations et demandes, tout en simplifiant vos échanges avec la Police et la Gendarmerie.
Les services proposés par l'application Ma Sécurité vous offrent **une réponse instantanée et personnalisée**. En effet, un tchat disponible 24h/24 et 7j/7 vous permet de communiquer de manière instantanée avec la gendarmerie ou la police la plus proche de chez vous. Celui-ci répond à vos questions, vous accompagne et vous guide vers la solution la mieux adaptée.

En cas d'urgence, l'appel au 17 reste impératif.

Ma Sécurité s'adresse au **grand public** et **complète l'offre habituelle de la Police et de la Gendarmerie**. L'interface de l'application vous présente quatre onglets : Accueil ; Actualités ; Conseils et Numéros utiles.
Sur ces pages, diverses fonctionnalités vous sont proposées : Appels d'urgence, signalement, démarches administratives, actualités locales et/ou thématiques, fiches conseils de sécurité ou de prévention sur les thématiques qui vous intéressent (habitation, famille, transports et mobilités, numérique, harcèlement, violences sexuelles et sexistes, risques ferroviaires...).

Cette application est d'une utilité facile et son téléchargement est gratuit.

Nouveaux arrivants en 2022

Ils ont fait le choix de s'installer sur notre commune :

M. REYNAUD Loïc et Mme CHIODI, chemin des Villettes
M. et Mme MACABEO Anthony et Béatrice, chemin des Villettes
M. SANCHO Tiphaine et Mme CHOLLAT Ophélie, Chemin du Magnit
M. FROMENTIN Alexandre et Mme RUEL Sophie, Chemin du Cabit
M. GOYARD-VILLEMONT Thierry et Mme SAVOY Marie-Pierre, Chemin du Cabit
M. et Mme OSTANSKI Yohann et Elodie, Chemin de la Fauconnière
M. et Mme OZIER CREPIN Michel et Valérie, Chemin de la Fauconnière
M. et Mme PRAME Alain, Chemin de la Fauconnière
M. BENEDETTI Jérôme et Mme BELLEMIN-MENARD Anaïs, Impasse des Crécerelles
M. DESMARETZ Olivier et Mme GOUPIL Justine, Chemin du Moriot
M. HEBERT Thierry, Chemin du Moriot
M. PONCET Jérémie et Mme RABATEL Mélanie, Chemin du Moriot
M. et Mme RODRIGUEZ ALVAREZ Jorge et Laure, Chemin du Moriot
M. COUAILLET Arnaud et Mme SANTOS Nathalie, Route de Saint Didier
M. BERNARD Raphaël et Mme RIGA Tiphaine, Route de Saint Didier
M. THEVENET Julien et Mme TEXEIRA Barbara, Route de Saint Didier
M. BUIRON Aurélien et Mme PAILLE Cindy, Impasse des Aulnes
M. LIVERNOIS Pierre et Mme ANNEQUIN Alison, Chemin du Rual
M. et Mme WIELAND Frédéric et Delphine, Impasse des Crécerelles

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Nouveaux arrivants 2020 et 2021

Accueil des nouveau-nés de 2021

Compte tenu des conditions sanitaires, l'accueil des nouveau-nés de 2021 n'a pas eu lieu. Les 11 bébés nés en 2021 ont reçu un petit sac personnalisé confectionné par une couturière passageoise.

Etat Civil 2022

D'après les enregistrements effectués dans les registres d'Etat Civil de la commune de Le Passage au cours de l'année 2022

Naissances

11 naissances dont

THUILLIER Julie	19 février 2022
DELUBAC Léa	21 février 2022
GROPPI Sibylle	27 février 2022
AMPRIMO Lina	2 avril 2022
YGOUF Louise	21 avril 2022
STOUCK Alice	8 mai 2022
BELLOTTO Lyne	4 août 2022
NIVON Valérian	20 août 2022
GEORGER Hugo	30 août 2022

Décès

REINHART Adrienne	5 janvier 2022
MOTTET Jean-Claude	5 janvier 2022
BOUTELOU Audrey	9 mars 2022
GUINET Gabriel	27 juillet 2022
CHOLLAT Maurice	17 novembre 2022
FETY Robert	17 novembre 2022

Mariages

Trois mariages ont été célébrés en Mairie au cours de l'année.

Commission Communale d'Action Sociale

Muguet et Colis de Noël

Un petit bouquet de muguet a été offert le 1er mai aux aînés de notre commune, puis c'est en fin d'année que la commission communale d'action sociale leur a remis un colis de gourmandises complété par un pot de miel passageois, avec la traditionnelle carte faite par les enfants de la garderie périscolaire.

Repas de l'amitié

Dimanche 13 novembre, la commission d'action sociale a pris plaisir à accueillir les convives du repas de l'amitié auquel, quelques « nouveaux » ont rejoint « les habitués ».
Après la traditionnelle photo de groupe, c'est autour d'un bon repas et un spectacle que tous se sont retrouvés dans la convivialité et la gaieté.

Les décorations de tables ont été réalisées par les enfants de la garderie périscolaire

Pour clôturer cette belle journée, certains se sont improvisés chanteurs d'un jour accompagnés de leurs «groupies ».

Centenaire

C'est le 20 août dernier que Louis BERGER, premier centenaire passageois a soufflé ses 100 bougies, entouré de sa famille et de ses amis. La commission communale d'action sociale a souhaité l'anniversaire de Louis en lui offrant un coffret de gourmandises et l'honorant en tant que « bouliste centenaire ». Une plaque est apposée au local boules et est désormais dénommé « Espace Louis BERGER ».
Louis est toujours très actif, joue aux boules, participe aux activités du vendredi du Club des Edelweiss et il est un bon joueur aux cartes. Il aime le foot et au printemps, à donner le coup d'envoi d'un match au stade communal.

.

Départ en 6ème

Lors de la fête de l'école le 25 juin 2022, les élèves de CM2 de notre école ont reçu de Monsieur Le Maire accompagné de membres de la commission communale d'action sociale une calculatrice et des stylos, de leur enseignante Marielle BARBIER un album de fables et du Sou des Ecoles un bon d'achat. Que de récompenses pour clore cette scolarité !

Lily BECHET, Axel BOISSENET, Marvin DA SILVA- JAVAL, Lissandro DE OLIVEIRA, Elowynn DIEUDONNE, Alice DUCRET, Morgane EVANGELISTA-SPAGNOL, Emma GABRIELE, Lola GOBERTIER, Tom JOURDAN, Mathis MAUVIERES, Nathan MEURANT, Gaëtan PASCAL, Lisandro VANNEL-DUPONT LE BORGNE, Manon VEYRET, Elise VIAL et Ismaël SERBAT (absent de la photo).

Ecole Primaire Publique Le Passage

L'école accueille 94 élèves de la petite section jusqu'au CM2. Les horaires de l'école sont : lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Equipe pédagogique & classes :

Photographe Flo Les Abrets

***PS-MS : 25 élèves :** Jérôme MOINE + Christèle BECHET (Atsem).
***GS-CP: 25 élèves :** Amandine DIEUDONNE+ Geoffrey DREVET (le mardi) + Danaë PAGUET (Aide le matin)
***CE1-CE2 : 19 élèves :** Evodie MONCHÂTRE
***CM1-CM2 : 25 élèves :** Marielle BARBIER
Pour le service périscolaire : Carole LANFRAY, Cécile CHADUIRON, Nadège BELHEDLI et au service technique : Dominique MARTIN.

Les élèves de GS, CP, CM1 et CM2 participeront à un cycle piscine (juin 2023). D'autres projets pédagogiques seront organisés tout au long de l'année scolaire dans le cadre des programmes et du projet d'école. Ils seront subventionnés par l'association du Sou des Ecoles de Le Passage.

Départ de Mme FRESSE-TRANCHARD

Après de nombreuses années en qualité d'enseignante puis de directrice, Mme Fresse-Tranchard a quitté l'établissement et a été remplacée dans ses fonctions de direction par Mme Dieudonné à qui nous souhaitons pleine réussite dans ses nouvelles fonctions. Nous remercions Mme Fresse-Tranchard pour le travail accompli auprès de nos enfants au cours de ces 18 années au sein de l'école communale.

Fin janvier, une conférence destinée aux parents de l'école sur les jeux dangereux a été organisée en partenariat avec le Conseil Intercommunal de Prévention de la Délinquance (CISPD) des VDD et l'association APEAS (Accompagner, Prévenir, Eduquer, Agir, Sauver).

Le 10 mars 2022, « le quart d'heure de lecture national ». En classe PS-MS, des parents ont été invités à participer à cette action.

Pour toute inscription pour l'année scolaire 2023-2024, vous pouvez retirer dès à présent un dossier d'inscription en Mairie, puis dans un second temps prendre rendez-vous avec la directrice de l'école pour l'admission de votre enfant au : *04 74 88 16 82.*

Urbanisme

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme :
Le dépôt et l'instruction en ligne de toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme répond aux enjeux de simplification et de modernisation des services publics, à l'heure où une grande majorité de services sont accessibles en ligne.

Pour la commune de LE PASSAGE l'usager devra déposer sa demande sur le site du GNAU :
(Gestion Numérique des Autorisations d'Urbanisme) : https://gnau18.operis.fr/valsdudauphine/gnau/#/

Cependant, la commune de Le Passage ayant moins de 3500 habitants, elle peut encore accepter et traiter les demandes d'autorisation de travaux déposées sous format papier auprès du secrétariat.

Certificats d'urbanisme

Ont déposé une demande de certificat d'urbanisme CUa (certificat d'urbanisme pour connaître le droit de l'urbanisme applicable sur un terrain) :

URBA RHONE pour la propriété LE BERRE, chemin du Moriot.
Maître BRONNERT pour la propriété ROUMAGOUX, chemin du Rual.
Maître BALLESTER pour la propriété GENTIL, chemin des Villettes.
Maître BARON pour la propriété MUNOZ, chemin de Chélieu.
Maître GROSJEAN pour la propriété DUFRENNE, chemin de la Motte.
Cabinet d'urbanisme TERRANOTA pour la propriété FLACARD, route de Saint Didier.
Maître BENOÎT FAVRE pour la propriété STEPHANY, route de Saint Didier.
Consorts BARBIER Camille pour la propriété sise chemin des Villettes.
URBA RHONE pour la propriété VILAND, chemin du Cabit.
URBA RHONE pour la propriété RIVIERE, chemin du Cabit.
URBA RHONE pour la propriété FOURNET-FAYAS, route de Saint Didier.
SCP MAYEN CHARLET MONOT pour la propriété CANCADE, chemin du Tramoley.
Maître ALEXANDRE pour la propriété REINHART, route de Saint Didier.
Maître GILQUIN pour la propriété BOITON, chemin du Souzan.

Déclarations préalables

Ont déposé une déclaration préalable au cours de l'année 2022 :

Cabinet AGATE pour la division de la propriété RIVIERE, chemin du Cabit.
M. LESAINT Yann pour la pose d'un abri de jardin, chemin de Saint Pierre.
EDF ENR pour la pose de panneaux photovoltaïques, propriété BOULLOUD, chemin du Souzan.
ISOWATT pour la pose de panneaux photovoltaïques, propriété CAVUOTO, chemin du Tramoley.
M. PITHON Florian pour la pose d'une clôture, chemin des Villettes.
M. ADOUNI Karim pour la pose de panneaux photovoltaïques, chemin du Rual.
Mme RABATEL Violaine pour la création d'une piscine, chemin de la Tramolière.
M. STAB Jérémy pour la pose d'une clôture, chemin du Moriot.
M. ROTTELEUR Yves pour la pose de panneaux photovoltaïques, chemin du Rual.
SCI SBG6 pour la pose de panneaux photovoltaïques, chemin du Moriot.
M. AMPRIMO Nicolas pour la pose d'un abri de jardin, chemin du Moriot.
M. BREBION Bernard pour la pose d'une pergola, chemin du Tramoley.
COMMUNE DE LA PASSAGE pour l'agrandissement du local technique, route de Saint Didier.
Mme RUEL Sophie et M. LAFFAY pour la pose d'une clôture mitoyenne, chemin du Cabit.
Mme RUEL Sophie pour la pose d'une clôture avec portail, chemin du Cabit.
M. TINTI Francis pour la construction d'une piscine, chemin du Cabit.

M. MOREL Serge pour l'agrandissement de son annexe, chemin de la Motte.
Consorts BARBIER Camille pour la réfection de la toiture de la maison, chemin des Villettes.
M. FLACARD Philippe pour la pose de deux velux sur la toiture de la maison, route de Saint Didier.
PROTECT PLANET pour la pose de panneaux photovoltaïques, propriété COMIOTTO, chemin des Villettes.
Mme GIRARD Danielle pour la division de sa propriété, route de Saint Didier.
PHOTON ENERGIE pour la pose de panneaux photovoltaïques, propriété SORINAS chemin des Vernes.
ISOWATT pour la pose de panneaux photovoltaïques, propriété VERGNOL, route de Saint Didier.
M. JAUNEAU Christophe pour la pose d'un carport chemin du Souzan.
EDF ENR pour la pose de panneaux photovoltaïques, propriété POT, Impasse des Hirondelles. Dossier refusé.
PROTECT PLANET pour la pose de panneaux photovoltaïques, propriété RONCUZZI, chemin de la Fauconnière.
M. LE BERRE Claude pour la création d'un appenti et d'une console, chemin du Moriot.
Mme PIOLAT Noémie pour l'installation d'une centrale solaire, chemin du Souzan.
M. DEVEAUX Sébastien pour la pose d'une clôture, chemin de Chélieu.
EDF ENR pour la pose de panneaux photovoltaïques, propriété POT, impasse des Hirondelles.
M. LUINO Vincent pour la pose de panneaux solaires, chemin des Courreaux.
Mme BELLAT Angélique pour la création d'une véranda, allée des Grébilles.
M. AMPRIMO Nicolas pour la pose de panneaux photovoltaïques, chemin du Moriot.
M. DELORT pour la pose d'une clôture, chemin du Villard.
M. BARBIER Joseph pour la création d'ouvertures, changement des menuiseries et modification de l'accès, chemin du Cabit.
M. ALBERT Claude pour la pose de panneaux photovoltaïques, chemin du Souzan.
M. GAUTHIER Stéphane pour la pose de panneaux photovoltaïques, chemin du Moriot.
Mme BANET Corinne pour des travaux de clôture, chemin Montaigne.
Société JAPAD pour un changement de destination, route de Saint Didier.

Permis de construire

Ont déposé un permis de construire en 2022 :

M. BOULON François pour la construction d'une maison individuelle, chemin des Hirondelles.
Mme PICOT Cyndie pour la construction d'une maison d'habitation, chemin du Magnit. Dossier refusé.
La Fauconnière d'Eloé pour la réhabilitation de la maison d'habitation, chemin de la Fauconnière.
M. ROBERT Yohan pour la construction d'une maison individuelle, chemin du Cabit.
Mme MILLION-OGIER Cécile pour une modification de l'implantation de sa maison, chemin du Cabit.
M. REDON Julien pour la réfection de sa maison chemin de la Motte. Dossier refusé.
M. CORREIA Patrice pour la construction d'une maison individuelle, chemin du Moriot.
M. LANFRAY Jacques pour une modification de l'implantation de sa maison, chemin du Souzan.
M. DELORT Allan et Mme ROYER pour le transfert du permis établi au nom de M. LANFRAY Jacques pour une maison individuelle chemin du Souzan.
M. VIAL Jean-Baptiste pour un changement de destination d'une partie du hangar par la création d'un logement, chemin du Moriot.
M. REDON Julien pour la rénovation de sa maison d'habitation, chemin de la Motte.
Mme PICOT Cyndie pour la construction d'une maison individuelle chemin du Magnit.
M. ROGRIGUEZ ALVAREZ Jorge pour l'agrandissement de sa maison, chemin du Moriot.
COMMUNE DE LE PASSAGE pour la construction d'un bâtiment périscolaire cantine et garderie, rue Centrale.
M. DEVEAUX Sébastien pour l'extension de sa maison, chemin du Villard.

Fleurissement Environnement

Notre village continue à s'embellir grâce aux plantations de fleurs, arbres, achat de pots pour orner le rond-point et le monument aux morts.
Malgré les fortes chaleurs et restriction d'eau de l'été, nos plantations ont plus ou moins bien résistées.

Cette année, nous avons relancé le concours des maisons fleuries qui n'a pas eu le succès escompté dû aux fortes chaleurs, mais nous le renouvelons pour 2023.

Le palmarès est le suivant :
1er prix : M. et Mme Durand Guy.
Et un bon d'achat pour les autres participants : MM. Jean-Claude et Marie-Joëlle Gaudet, Daniel et Annie Béchet, Anne-Marie Orcel et Gérard Motte, Esther Viano et Maurice Mazet.
La commission les remercie chaleureusement.

Journée de l'environnement :
L'édition 2022 a connu une bonne participation et nous vous attendons encore plus nombreux lors de la matinée du 25 Mars 2023. Nous devons tous nous sentir concernés par cette journée et nous remercions vivement les participants.

Toute l'équipe vous souhaite une bonne année 2023 haute en couleurs.

Acquisitions 2022

- Lave-vaisselle pour la salle Camille BARBIER pour un coût de 4727,00 € TTC.
- Défibrillateur pour la salle Camille BARBIER pour un coût de 1206,00 € TTC.
- Poste informatique pour le secrétariat de mairie pour un coût de 1512,60 € TTC.
- Trois sièges techniques pour les agents des écoles pour un coût de 552,47 € TTC.
- Moulin à légumes pour la cantine pour un coût de 274,86 € TTC.
- Micro et sono portatifs pour un coût de 495,00 € TTC.
- Balayeuse thermique et élagueuse pour un coût de 1802.45 € TTC.

Budget communal

Le compte administratif 2021 laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 157.836,30 € et un excédent d'investissement de 10.436,86 €.
L'affectation du résultat de fonctionnement a été réalisée de la manière suivante : affectation en section d'investissement de 100.000 € et report en section de fonctionnement de 57.836,30 €.

Pour l'année 2022, le budget primitif s'élève à la somme de 586.208,30 € en section de fonctionnement et à la somme de 2.100.924,69 € en section d'investissement.

Répartition du budget primitif principal par chapitre Année 2022

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES		
Charges à caractère général	211 900,00	36.15%
Charges de personnel	229 450,00	39.14%
Dépenses imprévues fonctionnement	14 328,30	2.44%
Virement à la section d'investissement	55 700,00	9.50%
Opérations d'ordre en section	7 500,00	1.28%
Autres charges de gestion courante	59 910,00	10.23%
Charges financières	5 420,00	0.92%
Charges exceptionnelles	2 000,00	0.34%
TOTAL	**586 208,30**	

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES		
Excédent antérieur reporté en fonctionnement	57 836,30	9.87%
Atténuations de charges	1 400,00	0.24%
Opérations d'ordre entre section	2 560,00	0.44%
Produit des services	55 300,00	9.43%
Impôts et taxes	290 882,00	49.63%
Dotations et participations	153 030,00	26.10%
Autres produits gestion courante	24 000,00	4.09%
Produits exceptionnels	1 200,00	0.20%
TOTAL	**586 208,30**	

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES		
Dépenses imprévues investissement	8 000,00	0.38%
Opérations d'ordre entre sections	2 560,00	0.12%
Remboursement d'emprunts	69 000,00	3.28%
Immobilisations incorporelles	13 040,00	0.62%
Subventions d'équipement versées	194,00	0.02%
Immobilisations corporelles	2 008 130,69	95.58%
TOTAL	**2 100 924,69**	

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES		
Solde d'exécution d'investissement reporté	10 436,86	0.50%
Virement de la section de fonctionnement	55 700,00	2.65%
Produits des cessions	152 000,00	7.23%
Opérations d'ordre entre section	7 500,00	0.36%
Dotations Fonds divers Réserves	137 000,00	6.53%
Subventions d'investissement	684 862,00	32.58%
Emprunts et dettes assimilées	686 195,14	32.66%
Investissement sous mandat	367 230,69	17.49%
TOTAL	**2 100 924,69**	

Bâtiments communaux

Travaux réalisés au cours de l'année 2022

Mise en Sécurité du groupe scolaire		
Entreprises	*Travaux réalisés*	*Montant*
B/O Mécanique Le PASSAGE	Fabrication et pose de 6 grilles de défense, d'un portail coulissant, de 2 portails (2 vantaux) pour la cour d'école, d'une main courante et d'un garde-corps pour l'escalier.	18 375,00 €
TPM Maçonnerie EURL Thibault POULET MARSHALL Le PASSAGE	Création d'un mur enduit avec couvertines de clôture surmonté de panneaux rigides. Démolition de l'escalier, création du nouvel escalier (finition désactivée). Création d'un mur pour remise à niveau du terrain contre l'escalier. Mise en place de bordures diverses et création d'un trottoir le long des classes maternelles.	24 938,00 €
SAS PERRIN ELECTRICITE 38730 VAL de VIRIEU	Fourniture et installation d'une motorisation, d'une barre palpeuse, de 2 interphones vidéo avec lecture de badges pour le portail coulissant.	6 228,00 €
EIFFAGE 38300 BOURGOIN-JALLIEU	Petit terrassement et reprise d'enrobés	1 886,00 €
	Total des travaux	**51 427,00 €**
	Subvention Etat (FIPD)	**18 383,00 €**
	Subvention Département (plan école)	**22 060,00 €**
	Autofinancement communal	**10 984,00 €**

<u>Rénovation du monument aux morts</u> :

La démolition du mur périphérique et la réalisation d'une nouvelle dalle en béton teinté et désactivé a été réalisé par les établissements Franck PERRIN de Le PASSAGE pour un montant de 2878,00 € TTC.

Bâtiment vestiaires/salle Mont Blanc :

Suite à un acte de vandalisme le 31 décembre 2021, la porte en bois du local rangement foot a été remplacée par une porte métallique anti-effraction. Ce travail a été confié à l'entreprise B/O MECANIQUE de Le PASSAGE pour la somme de 1968,00 € TTC.

Remplacement des 6 poteaux bois extérieur du bâtiment vestiaires pour un montant de 3548,89 € TTC ainsi que les socles du panneau d'affichage situé rue Centrale pour un montant de 1020,00 € TTC.
Ces travaux ont été réalisés par l'EIRL Philippe COCHARD à Saint-Didier-de-la-Tour.

Interventions de plomberie :

- Remplacement de pièces sur la chaufferie du commerce.
- Détartrage du chauffe-eau d'un appartement de la mairie.
- Remplacement du chauffe-eau du bloc classes maternelles.
- Installation d'un robinet de puisage sur la façade du bâtiment mairie.
- Remplacement de la régulation sur la chaudière du bâtiment vestiaires.

Ces travaux ont été confiés à l'entreprise GIROUD Raphaël à Le PASSAGE pour la somme de 3121,20 € TTC.

Agrandissement du local technique extérieur :

Une nouvelle travée a été réalisée pour faciliter le stockage de matériel, de la mairie, du comité des fêtes et des écoles.
Ce travail a été réalisé bénévolement par notre agent technique, M. le Maire, un adjoint et la participation active de notre ancien agent technique que nous remercions très chaleureusement.
Le coût des fournitures, s'élève à : 1299,81 € TTC. Le crépi de la façade sera réalisé prochainement.

Nouvelle travée

La commission bâtiments communaux

Projet de bâtiment périscolaire

Vue extérieure du bâtiment

Le projet de bâtiment périscolaire (cantine + garderie) a été finalisé par le cabinet d'architecte ARCHICUBE et le Conseil municipal a validé l'avant-projet définitif (APD) lors de sa séance du 24 octobre 2022. Le permis de construire a été déposé courant novembre 2022. La consultation des entreprises (appel d'offres) sera réalisée au cours du 1er trimestre 2023.

L'intégration paysagère a été particulièrement recherchée (comme vous pouvez le voir sur la photo ci-dessus), la construction se situant à proximité du centre-bourg et dans le périmètre de protection du château. Un cheminement couvert et sécurisé permettra de relier le groupe scolaire actuel au futur bâtiment (voir plan de masse du projet sur la page suivante). Un hall, des vestiaires et des sanitaires permettront d'accueillir les enfants dans de meilleures conditions. La préparation des repas se fera toujours sur place, une bonne partie des équipements et matériels de la cuisine actuelle sera récupérée. Le réfectoire pourra accueillir jusqu'à 100 enfants tout en pouvant s'adapter plus facilement à l'évolution du niveau des protocoles sanitaires, si nécessaire. La garderie pourra recevoir jusqu'à 50 enfants environ avec un accès totalement indépendant (dépose et reprise des enfants par la rue centrale). Une cour fermée permettra de profiter d'activités extérieures tant sur le temps de la pause méridienne que sur celui de la garderie. Un local vestiaire pour le personnel, un local rangement et stockage produits d'entretien et un local technique, viennent compléter l'agencement de l'espace.

Le mur séparant le réfectoire et la garderie sera amovible autorisant ainsi l'utilisation d'un plus grand espace, en prévision de nouveaux usages à l'avenir, si besoin.

Le montant prévisionnel des travaux est estimé par l'équipe de maîtrise d'œuvre à 983 184 € H.T. Il a également été fait le choix de couvrir la toiture de la partie principale par des panneaux photovoltaïques (environ 35,2 KWc) pour un montant de 65 000 € H.T. ; l'électricité produite sera réinjectée dans le réseau électrique d'Enedis (revente totale).
Ce projet sera subventionné par l'Etat, le département de l'Isère (pour la majeure partie) et par la région Auvergne Rhône-Alpes.

La livraison du bâtiment est prévue pour la fin du 1er semestre 2024 et sera donc opérationnel pour la rentrée 2024.

Plan masse du bâtiment

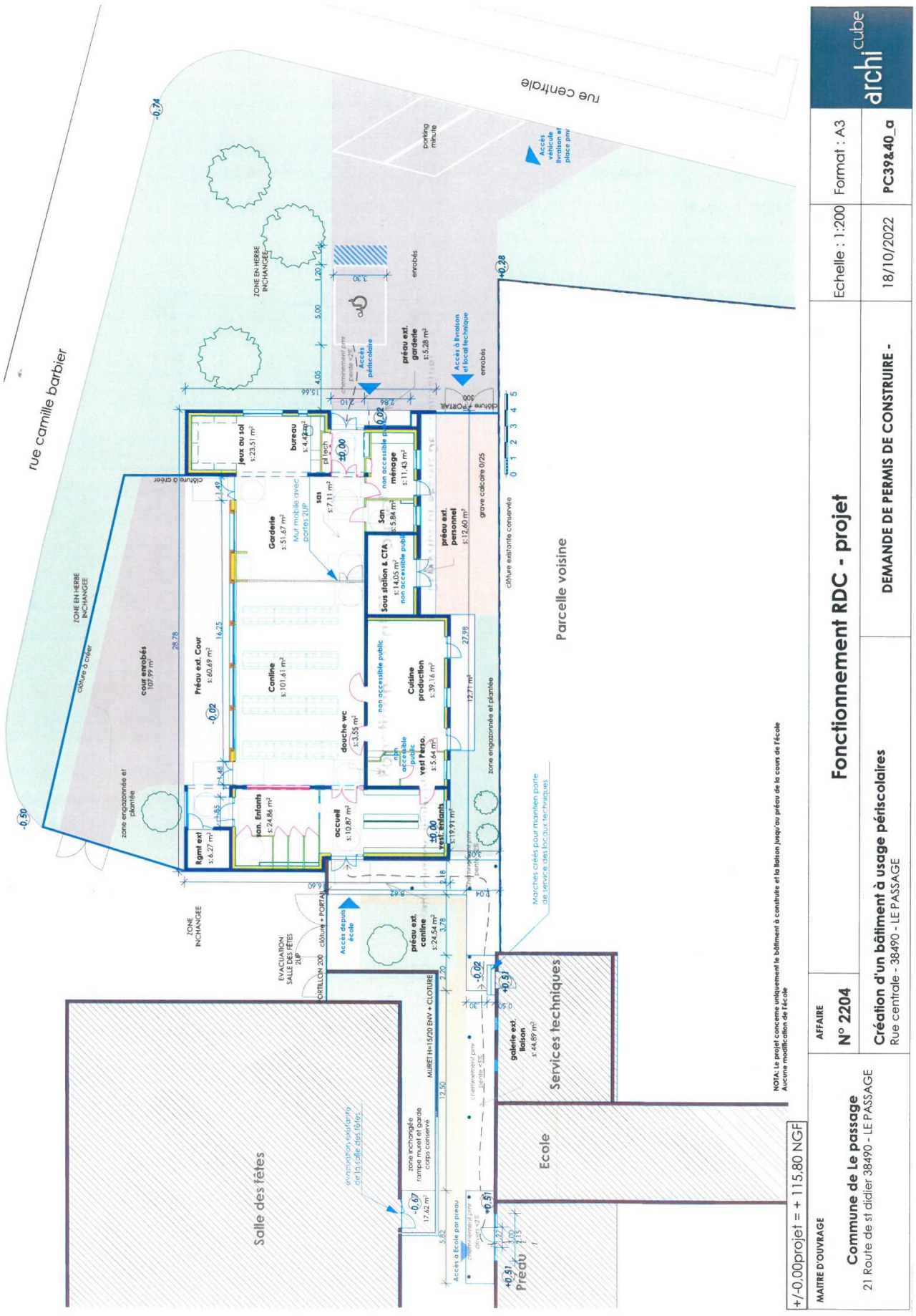

Plan des différentes façades

Travaux Eglise

Le projet de rénovation de la toiture de l'église est un peu plus avancé (permis validé) et la consultation des entreprises vient de se terminer (dépouillement des offres en cours). Les travaux se décomposent en 3 lots : couverture – charpente – zinguerie, maçonnerie – VRD (traitement des eaux pluviales et drainage périphérique), électricité (mise aux normes du tableau électrique et éclairage des combles). Ils devraient se dérouler sur 3 mois à compter de février 2023.
Le montant prévisionnel des travaux est estimé par l'équipe de maîtrise d'œuvre (cabinet Pichat, architecte du patrimoine) à 318 000 € H.T.
Ce projet sera subventionné par l'Etat, le département de l'Isère, la région Auvergne Rhône-Alpes et la fondation du patrimoine du Crédit Agricole.

Dans les 2 cas, le montant définitif de la participation de la région Auvergne Rhône-Alpes n'a pas encore été communiqué (dossiers de subvention déposés par la commune en mars et avril 2021) !

Voirie

Point à temps

Les travaux de voirie ont été limités cette année, à l'entretien des voies communales, avec la réalisation du point à temps ou emplois partiels. L'entreprise EIFFAGE a effectué ces travaux dans le cadre du marché de maîtrise d'œuvre des Vals du Dauphiné, pour un montant de 22 726,42 € TTC.

Elagage et broyage

Le GAEC des Arphants, de Montagnieu, a effectué le broyage de l'herbe en bordure des chemins au printemps, pour un montant de 3490,80 € TTC.
Compte-tenu de la météo, un broyage complémentaire a été nécessaire en juillet, pour combattre l'ambroisie, particulièrement présente en abondance cette année, en bordure des voies communales. Montant de cette prestation : 1279,20 € TTC.
Celui-ci a également réalisé l'élagage et le broyage des accotements des chemins communaux pour un montant total de 8236,80 € TTC.

Eclairage public

Lors de sa séance du 8 novembre 2022, le Conseil municipal a décidé de faire étudier la coupure de l'éclairage public dans certains quartiers, de 23H00 à 6H00. En effet, même si la commune bénéficie de tarifs réglementés en matière d'électricité, les augmentations tarifaires ont été de 5,02 % en 2022 et sont annoncées à hauteur de 15 % pour 2023. Des économies de consommation sont à réaliser si nous voulons maitriser nos factures d'énergie. Cela sera mis en place dans les prochaines semaines.
De plus, lors de sa séance du 8 décembre 2022, le Conseil municipal a décidé de lancer la réflexion sur le remplacement des ampoules actuelles par des éclairages à LED. Dans le cadre du transfert de la compétence « éclairage public » au syndicat Territoire d'Energie Isère (TE38), c'est ce dernier qui est chargé de faire l'étude pour une réalisation en 2023. En effet, le TE38 accompagne techniquement et financièrement la commune.

Travaux d'eaux pluviales

La réfection d'une traversée au chemin de la Souzan, a été rendue nécessaire suite aux travaux d'assainissement et de réfection de la conduite d'eau potable par la Communauté de communes des Vals du Dauphiné, avec reprise du fossé amont, par l'entreprise CARREY de Saint Didier de la Tour, pour un montant de 4860,00 € TTC.

L'entretien et le curage de plusieurs fossés (Fauconnière, Moriot, Villard, …) ont été réalisés en début d'année, par l'entreprise DURAND pour un montant de 4707,48 € TTC. Une nouvelle opération sera effectuée début 2023.

Travaux ruisseau de la scie

Lors de sa séance du 29 juillet 2022, le Conseil municipal a décidé de remettre en service le chemin rural (chemin du Magnit) qui longe le ruisseau de la Scie sur quelques dizaines de mètres. A cette occasion, le lit du ruisseau sera nettoyé afin d'ôter certains gravats et la pose de poteaux béton sera effectuée afin de franchir à nouveau le ruisseau, pour la plus grande joie des promeneurs et/ou vététistes.
Une demande d'autorisation a été déposée par la commune auprès du service de la police de l'environnement de la Préfecture de l'Isère.

Fibre optique

Les travaux sur la commune (comme 58 en Isère) n'ont pas pu reprendre en 2022, suite à la défaillance d'un prestataire obligeant le département à effectuer un plan de reprise. La nouvelle entreprise retenue devrait intervenir sur le territoire des Vals du Dauphiné au cours des années 2023 et 2024. Un planning précis d'intervention sera fourni par le département au cours du printemps 2023.
Le département rappelle que toute l'Isère sera desservie en THD fin 2024 – début 2025 au plus tard. L'ensemble des 110 NRO (nœuds de raccordement optique) sont aujourd'hui opérationnels, y compris celui de Saint-André le Gaz dont nous dépendons.

Panneaux et plaques de rue

Dans le cadre de la mise à jour du plan d'adressage communal, plusieurs noms de chemin ont été créés ou modifiés. Des plaques de rue ont été installées aux différentes extrémités par l'agent communal. Pour les habitations ayant changé de numéro, les nouvelles plaques ont été, soit fournies aux propriétaires pour installation, soit remplacées par l'agent communal qui a repris les anciennes, propriété de la commune.
Par ailleurs, la commune en a profité pour remplacer les principaux panneaux d'agglomération qui avaient été dérobés.
C'est l'entreprise Royans signalisation basée à La Frette, qui a fourni tous ces panneaux et plaques pour un montant total de 7782,61 € TTC.

Cimetière

Reprise des concessions en état d'abandon

La réglementation sur la reprise des concessions ayant évolué au cours de l'année, la procédure de reprise des concessions funéraires en état d'abandon, dans le cimetière communal, sera lancée en début d'année 2023. Les différents propriétaires concernés seront prochainement contactés ou informés par la mairie.

Ossuaire

Un monument a été édifié sur l'ossuaire communal. Les travaux ont été confiés à l'entreprise TINTI de Saint Didier de la Tour, pour un montant de 3420,00 € TTC.

SYCLUM

Des nouveautés du côté des déchets ! SYCLUM simplifie le geste de tri : emballages et papiers tous dans le même panier !

A partir du 1er janvier 2023, finies les hésitations et les erreurs de tri…une seule consigne : 100% des emballages et des papiers se trient.

A partir de fin 2022, les habitants du territoire de SYCLUM, comme tous les Français, seront concernés par la simplification des consignes de tri.
Il n'y a plus qu'une seule question à se poser : est-ce que mon déchet est un emballage ou du papier ? Si oui, il se trie !
Mais qu'est-ce qu'un emballage ? Un emballage c'est ce qui contient le produit au moment de l'achat. Il est nécessaire car il sert à conserver et à protéger un produit, qu'il soit alimentaire ou pas. Il sert également à le transporter et éviter que le produit s'abîme. Enfin, un emballage sert à informer le consommateur : informations nutritionnelles et allergènes, informations d'utilisation.
Plus de déchets à trier : Tous les films en plastique, les pots de yaourt et boîtes de crème par exemple, les sacs et sachets, les barquettes… en plus de tous les flacons, bidons et bouteilles qui se triaient déjà iront désormais dans le bac jaune avec les boîtes de conserve et autres emballages en métal ou en carton et les papiers.
Attention, tous les emballages se trient ne signifie pas que tous les plastiques se trient ! Un jouet en plastique n'est pas un emballage donc ne doit pas être jeté dans la poubelle jaune dédiée aux emballages et papiers.
Encart Astuce
Un doute ? Vérifiez les consignes de tri sur l'emballage ou téléchargez l'application « guide du tri »

Comment cela se concrétise ?
Dans votre bac jaune, vous pourrez déposer indifféremment tous vos emballages et vos papiers en mélange, toujours en vrac dans le bac (pas de sac), simplement vidés (pas lavés) et surtout bien séparés les uns des autres.
Si vous n'avez pas encore récupérer votre bac jaune ou votre bac jaune devient trop petit, contactez SYCLUM : contact@syclum.fr.

Trier c'est bien, limiter les emballages c'est mieux !

La réduction des déchets et le recyclage sont complémentaires. Parallèlement à la simplification des consignes de tri, il est également indispensable de revoir nos modes de consommation et de soutenir une économie plus sobre. Les industriels ont également un rôle essentiel à jouer dans cette démarche, en développant l'éco-conception et en limitant les emballages mis sur le marché. Dans ce contexte, nous, les consommateurs, jouons un rôle primordial.
Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.

SYCLUM adapte ses collectes aux nouveaux besoins.

Les nouvelles consignes de tri, couplées à une gestion des déchets alimentaires raisonnée (poules, compostage dans son jardin ou dans le quartier), le volume de la poubelle traditionnelle va fondre comme neige au soleil.

Dans cet esprit, SYCLUM a décidé de revoir ses fréquences de collecte sur la commune.
A partir du 1er janvier 2023, les équipes collecteront une semaine les ordures ménagères et la semaine suivante (le même jour) les recyclables dans le bac jaune. Un calendrier précisant les dates de collecte vous sera remis, pensez à le conserver, car il vous informe également des changements de jours de collecte lors des jours fériés !

Les déchets alimentaires sont composés de 80% d'eau

Parce qu'ils sont composés à 80% d'eau, c'est une aberration d'envoyer les déchets alimentaires à l'incinération avec les ordures ménagères.

Le compostage est la solution pour la plupart d'entre eux et il vous permet en plus de récupérer un amendement 100% naturel pour votre jardin. Le service Réduction des Déchets de SYCLUM est là pour vous conseiller et vous accompagner.

Le Passage – Il y a 30 ans

Cette année 1992 est marquée par le départ en retraite de M. Daniel OTTEN : instituteur, gérant de la cantine et secrétaire de mairie.

C'est M. Robert DEFRANCE qui le remplacera au poste de directeur de l'école. Mme Yolande VILLARD prendra sa succession au secrétariat de mairie et M. Laurent MICHEL à la gestion de la cantine scolaire.

Au niveau du Conseil municipal, il est décidé de mettre en location 2 logements des instituteurs, situés au-dessus de la mairie. Les discussions concernant le regroupement des communes en intercommunalité font leurs apparitions au cours des réunions de l'année ….

Un projet de 4 logements est lancé avec l'OPAC 38, route de Saint-Didier.
Le projet d'un nouveau réseau d'assainissement est envisagé chemin du Moriot et du Rual.
Lancement de l'élaboration du plan d'occupation du sol (POS) de la commune.

Le Sou des écoles organise pour la première fois le réveillon de la Saint-Sylvestre à la salle des fêtes, sous l'impulsion du nouveau bureau présidé par Thierry BEAUFORT.

Les effectifs de la cantine scolaire sont en baisse : 20 à 25 convives tous les jours. Le prix du repas passe à 15,50 Francs, et un repas exceptionnel à 20 Francs est créé.

Le club des édelweiss est très actif : sorties restaurant, visites dans la région, fête, … Le président reste Jean-Baptiste VERNEY.

La société de chasse a mis en place des « garennes » (lieu clôturé ou le lapin peut se réfugier et s'alimenter). Le lièvre a été préservé avec un jour de chasse dans l'année et un quota de 6 individus.

L'ASP Football fête ses 50 ans d'existence, en présence des hautes autorités régionales de la fédération française de football, devant 300 anciens et actuels joueurs.

Toujours six équipes engagées dans le championnat UFOLEP par l'ASP Basket. L'éclairage du terrain a été réalisé afin d'augmenter les temps de jeu en soirée.

Marie-Thérèse CORNU succède à Pierre CHOLLAT à la tête du comité des fêtes, qui a été créé il y a tout juste 10 ans.

Ce n'est pas moins de 6 concours qui sont organisés par l'Amicale Boule Passageoise, dont le président est Maurice CHOLLAT.